BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PERIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Tome LXXIX. — 2e Livraison



PERIGUEUX
Imprimerie Périgourdine, place Francheville.

Avril-Juin 1952

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA DEUXIÈME LIVRAISON

AVIS IMPORTANT

Payez votre cotisation (Nouveau tarif pour 1952).

France : 300 fr. **- 400** fr. pour membres d'une même famille ne recevant qu'un seul exemplaire du Bulletin,

Etranger : 500 fr. (sauf pour les Membres de nationalité française).

Ceux des membres de la Société qui auraient versé leur cotisation avant la réception de ce numéro devront tenir compte de l'augmentation intervenue et acquitter la différence.

Si, *fin mai*, la cotisation n'a pas été payée, le recouvrement en sera fait par la poste et le montant en sera naturellement majoré de frais de poste et de présentation

Les Membres de la Société sont priés d'utiliser de préférence le C. C. P. LIMOGES **281-70**, *Société historique et archéologique du Périgord, 6, Rue Cavaignac, Périgueux.*

Eviter de faire les versements au nom du trésorier, ce qui crée des difficultés pour l'inscription des titres au c/c de la Société.

Eviter le règlement par chèques sur les banques.

SÉANCES MENSUELLES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 3 avril 1952

Présidence de M. le Dr Lafon, président.

Présents : Mmes Berton, Busselet, Darpeix, Dupuy, Guille, Pivaudran, Plazanet et Villepontoux; Mlles Aviat, Marqueyssat, Reytier et Veyssier ; MM. Bardy, Becquart, l'abbé Bézac, Borias, Corneille, Duché, Dusolier, Granger, Lavergne, le Dr Maleville, Merly, Orly, Pivaudran, Plazanet, Rives, Secondat, Secret.

Félicitations. — M. Ventenat, officier de la Légion d'honneur; — M. Rouch, chevalier; — M. Bourdeillette, nommé ambassadeur de France à Copenhague.

Prix Mme Jean Maury, du Grand-Roc. — La Société historique et archéologique du Périgord n'a pas, faute de concurrents, décerné en 1952 le prix fondé par Mme Jean Maury, du Grand-Roc. La compétition reste ouverte pour l'année en cours. Il est rappelé que les sujets à traiter sont : « Les Eyzies » ou « Sites et curiosités du Périgord », *ad libitum*.

Les manuscrits dactylographiés devront être adressés à M. le Président, 18, rue du Plantier, Périgueux, *avant le 1er décembre 1952*. Ils ne devront pas être signés ni porter d'autre indication qu'une devise, qui sera répétée sur l'enveloppe cachetée contenant les nom et adresse des auteurs, à joindre à l'envoi.

Le prix sera décerné au début de 1953.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* Années 1943-1944-1945. Paris, Impr. Nationale, 1951; in-8, 636 p., 28 pl.; — *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715)*, du même comité. Années 1948, 1949 et 1950;

Paris. Impr. Nationale, 1952; in-8, LV. 238 p.; — *Actes du 76e Congrès des Sociétés Savantes.* Rennes 1951. (Comité des Travaux historiques Section d'histoire moderne et contemporaine). Paris, Impr. Nationale, 1951; in-8, 274 p.; — envois du Ministère de l'Education Nationale;

Vingt ouvrages, brochures, ou pièces imprimées qui enrichiront le rayon *Auteurs périgourdins* de notre bibliothèque, prosateurs ou poètes; on y relève les noms de Crédot fils, Mmes de Barde et de Beauregard, Ed. Delpit, Auguste Dupont, Alcide Dusolier, George Fonsegrive, Victorine Germillan, Dr A. Labat, B. Laporte, H. Lasserre, Poumeau de Lafforest, Ribière et Desmartin, Saintespès-Lescot. Noter aussi le petit guide ferroviaire d'Emile Labroue, *De Libourne au Buisson* (Bordeaux, 1880), le volume des *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai* (1913), contenant l'étude du Dr Dailliez sur « Les restes de Fénelon »; la *Lettre* de la Société des Amis de la Constitution d'Excideuil aux habitants des campagnes du district (avril 1791); — achat de la Société;

Mounet-Sully. *Souvenirs d'un tragédien.* Paris, P. Lafitte (1917); in-8, 238 p.; — don du Dr Ch. Lafon;

Ouvrard, de la Scala de Paris. *La vie au café-concert. Mémoires et études de mœurs.* Paris, chez l'auteur, 1894; in-16, 276 p., ill.; — don du même.

Ouvrard, né à Bordeaux le 5 juillet 1855, était Bergeracois d'adoption; il venait passer ses vacances dans la petite maison qu'il avait fait construire rue Valette; il acquit plus tard le château de Bayac.

Gazette des Familles. Descendance de Jean de Chaunac de Lanzac dit Jean Le Pauvre (1686-1766). No 1. Hiver 1951-52; in-fol. de 24 p. dactylogr.; — envoi de la rédaction;

Documents d'archives : procédures, comptes, correspondance de 1589 à 1808, rapportés du château de Puyguilhem, commune de Villars; — don de M. Henri Corneille,

Tableau des Nobles et Ennoblis de la commune de Périgueux, du 15 ventôse an VI = 5 mars 1798; — don du même;

Saint-Front de Périgueux, édité sous forme de dépliant, illustré par le Syndicat d'Initiative; l'historique et la description archéologique de notre basilique sont de M. Jean Secret; — don de l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — Le regretté Maurice BOURGON et Fr. Bordes donnent dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française*, novembre-décembre 1951, p. 529, les résultats de leur campagne de fouilles 1950-1951 dans le gisement de Pech-de-l'Azé Nord (couches inférieures à *Rinoceros Merki*); cette livraison contient en outre un remarquable travail de Jean Arnal et G. Benazet : « Contribution à l'étude de la poterie néolithique française ».

Dans la *Gazette des Familles*, sont à mentionner une généalogie de la famille de Chaunac-Lanzac; l'article de M. P. de La Chapelle sur la Vie et les malheurs de « Jean le Pauvre », type de vieille noblesse sarladaise; et quelques souvenirs de J. de Boysson sur le château de Monbette à l'époque du Second Empire.

M. LAVERGNE attire également l'attention sur la plaquette que le Dr Debidour vient de publier sous le titre : *L'Année terrible* (*1870-1871*) *à Sarlat* (Lafaysse impr.-éditeur). Le récit des frères Chambon constitue une vraie page d'histoire.

L'assemblée décide l'achat de cet ouvrage pour la bibliothèque.

Communications. — Le Dr Voulgre, de Bordeaux, a avisé le secrétaire général de la découverte d'un souterrain-refuge au lieu-dit « Le Cluseau », commune des Lèches ; c'est, semble-t-il, le premier signalé dans cette partie du département.

Mme DUPUY remet une note sur l'éclairage des rues de Paris. La lanterne à reverbère n'a été généralisée qu'en 1764; l'éclairage au gaz est inauguré en 1829; Périgueux n'a adopté ce système d'éclairage qu'en 1850.

M. COUVRAT-DESVERGNES, sans pouvoir répondre d'une façon précise à la question posée à la séance du 4 octobre 1951, au sujet du blé « Touzelle » et du blé « Moussole », énumère les principales variétés de blés cultivées en Périgord; parmi celles-ci, le blé bleu de Noë et le Japhet, ou blé-Dieu, conviennent le mieux à notre climat et à nos sols de qualité moyenne. Mais dans quelle mesure peut-on rattacher ces dénominations aux fables qui couraient jadis sur Noë et Japhet, premiers colonisateurs du Périgord ?

M. LE PRÉSIDENT présente un portrait de Mounet-Sully dans *Andromaque*, par Gaucherel; un autre, gravé sur bois

par F. Valloton. L'illustre tragédien était né à Bergerac le 27 février 1841 ; son père était pharmacien.

Notre Président possède dans sa bibliothèque d'un des quinze exemplaires sur Japon des *Contes à la Paresseuse* (1885) de Dubut de Laforest. Trop de Périgourdins ignorent que ce romancier, jadis à succès, était né à Saint-Pardoux-la-Rivière, le 24 juillet 1853. Il était entré dans l'administration préfectorale mais il démissionna pour se consacrer à la littérature.

Du dernier lot des papiers de Puyguilhem qu'il offre à la Société, M. Corneille a extrait le compte du réveillon organisé, à la Noël 1731, par la Mlle de Laxion, dame de Puyguilhem. C'est à sa forge de Firbeix qu'elle avait voulu passer cette nuit là, en compagnie de ses amis, Mmes d'Aubusson et de Cherval et de nombreux invités ou domestiques. Notre trésorier donne également lecture de plusieurs lettres écrites par des membres de la famille de Chapt de Rastignac. De quel intérêt ne serait pas ce fonds d'archives, s'il nous avait été conservé en totalité et en meilleur état ?

M. Jean Secret dit qu'il est allé voir, à l'église de Saint-Front-d'Alemps, un sarcophage que lui avait signalé M. Legendre, architecte des Monuments historiques, dans un enfeu pratiqué entre les contreforts nord du clocher et dans l'épaisseur du mur. L'édicule est couvert d'un arc en plein cintre très déformé, sous un lit de dalles à larmier, semble-t-il, plus tardif. Le sarcophage est du type classique, en parallélépipède de 2 m. de long, 0 m. 51 de large, 0 m. 36 de haut ; l'auge intérieure comporte un emplacement pour la tête. On y trouve les ossements d'un seul corps, mais en désordre, ce qui prouve que la sépulture avait déjà été visitée. Le corps, revêtu d'un suaire, avait été mis dans la chaux et la trame du tissu s'y est imprimée. Un reste du tissu pulvérulent de l'étoffe a été retrouvé. Un premier couvercle de pierre fermait le sarcophage. A une date inconnue, on lui a superposé un second couvercle, à la tranche profilée d'une arête abattue et d'un cavet, et sculpté d'une croix pattée, aux angles arrondis, inscrite dans un cercle. Aucune trace d'inscription. M. Report-Laterrière, correspondant de *Sud-Ouest* à Agonac, a obligeamment remis à M. Secret deux photographies de cet enfeu pour les archives de la Société.

M. Secondat présente quelques observations.

Séance de Mai. — Selon le vœu exprimé par le Conseil d'administration, le bureau a décidé que la prochaine réunion mensuelle se tiendrait, non pas le jeudi 8 mai (car le premier jeudi de ce mois tombe le jour de la fête du Travail), mais bien le dimanche 4 mai, à Ribérac. Le bureau envisage de se rendre successivement, à raison d'une fois par an dans les autres chefs-lieux d'arrondissement du département où la Société compte de nombreux membres qui ne peuvent presque jamais assister à nos séances, ni s'associer à nos travaux. En manifestant ainsi partout sa présence, la Société espère rendre plus étroits les liens qui l'unissent à ses adhérents dont le rôle agissant assurera la continuité des études locales d'histoire et d'archéologie dans chaque coin du Périgord.

Admissions. — M. Tavernier, ingénieur E.C.P., professeur au collège moderne, rue Calmette, 31, Périgueux; présenté par MM. Bardy et Corneille;

M. Philippe Lamouroux, receveur hors-classe des P.T.T., et Mme, rue Duc, 19, Paris (XIIIe); présentés par MM. le Dr Lafon et Corneille.

Le Secrétaire général,
G. Lavergne.

Le Président,
D^r^ Ch. Lafon.

Séance du dimanche 4 mai 1952
en l'Hôtel de Ville de Ribérac

Présidence de M. le Dr Lafon, président.

L'autocar spécial, parti à 13 heures de la place Francheville, arrive à Ribérac un peu avant 14 heures. Sur le seuil de l'Hôtel de Ville, M. Jules Brunet, ancien député de la Dordogne, maire de Ribérac, entouré de ses adjoints, MM. Coste et Aubinat, et de M. E. Dusolier, vice-président de la Société, accueille les membres du bureau et du conseil d'administration et tous ceux de nos collègues qui les ont accompagnés.

La séance est aussitôt ouverte dans la belle salle des séances du Conseil municipal qui suffit à peine à contenir la nombreuse assistance :

Mmes Berton, Darpeix, Dupuy, Léonardon-Lapervenche, Médus, Molinié, Peyrot et Reynaud; Mlles Besse, Irène Faure, Folly, Lafaye et Marqueyssat; MM. et Mmes Bardy, Busselet, Corneille, Dumas, Duché, Dusolier, Granger, Lafon, Maligne, Montagne, Paulhiac, Pivaudran, Sourbier et Villepontoux; MM. Beaudry, Borias, Champarnaud, Chartroule, le Dr Gargaud, L. Guthmann, Langaret, Lavergne, Mazurier, Palus, Secondat, le Cte de Segonzac, J. Secret et Veyssière.

Se sont fait excuser : Mme Gardeau, MM. Lambert et Pradère.

M. le Maire de Ribérac accueille la Société historique et archéologique du Périgord en termes particulièrement chaleureux.

C'est en ma double qualité de Maire de Ribérac et de membre de votre Société que j'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui dans cet Hôtel de Ville.

Au nom de la Municipalité et des Ribéracois qui s'intéressent à cité pour inaugurer la série des conférences *extra muros* que vous avez décidé de tenir dans le département.

Ce choix et cette primauté venant de vous sont des plus flatteurs et je vous en exprime toute ma gratitude.

Je dois donc à votre heureuse innovation le plaisir de saluer mon vieil ami Monsieur le Docteur Lafon qui préside aux destinées de votre savante Compagnie et dont l'érudition en matière historique ne fait cependant pas oublier les compétences professionnelles qui l'ont placé à la tête de l'Ordre des Médecins de la Dordogne.

A ces côtés, je salue également les membres du Bureau et du Conseil d'Administration qui ont bien voulu l'accompagner, ainsi que les nombreux sociétaires qui se sont rassemblés ici, pour contribuer au succès de cette première journée de décentralisation scientifique.

Le public cultivé vous saura gré de ce geste généreux et l'intérêt qu'il porte à vos recherches en sera considérablement accru.

Bientôt, grâce à vous, préhistoire, archéologie et histoire passionneront le plus grand nombre et les richesses de notre passé périgordin deviendront, à la lueur de votre caléi plus puissant, des réalités plus vivantes qui nous feront aimer davantage le terroir de notre petite patrie.

Je n'ai pas assez de compétence pour me permettre ici de faire le panégyrique de l'œuvre de chacun de vous.

Mais, ce que je sais bien, c'est qu'un pionnier de la préhistoire, comme Monsieur Peyrony ou un spécialiste de l'architecture religieuse comme Monsieur Jean Secret ont déjà donné à notre région un rayonnement qui n'est pas sans incidence sur son avenir touristique.

Je m'excuse de ne pas pouvoir citer tous les noms de ceux qui parmi vous œuvrent modestement et magnifiquement à cette vaste entreprise de résurrection si féconde en enseignement, en félicitant les animateurs qui sont Messieurs Géraud Lavergne, Jouanel, Aubisse, Granger, Corneille, Secondat, j'en passe et des meilleurs... Je rends hommage à l'effort collectif de tous et j'admire votre parfaite unité et votre sérieuse persévérance.

Je souhaite, Mesdames et Messieurs, que votre circuit dans le Ribéracois vous procure d'intéressantes visites et que votre prospection nous révèle des richesses nouvelles.

Personnellement, je m'attache beaucoup à toutes vos recherches; mais mon savoir en la matière ne dépasse pas ce que vous m'avez appris, aussi je m'efface bien volontiers devant deux de mes compatriotes, qui ma tâche de Maire étant terminée, voudront bien me suppléer alors que, comme archéologue, je serai rentré dans le rang.

J'ai voulu nommer le Docteur Emile Dusolier, vice-président de notre Société que j'ai tout à l'heure volontairement omis pour des raisons de prestige local, je m'en confesse, et Gabriel Palus, l'infatigable chercheur. Je les désigne comme mentor attitrés et je vous confie à leur complaisante et érudite documentation.

Je terminerai par une pensée émue à l'adresse du regretté Annet Dubut qui fut si longtemps un brillant sociétaire et qui se serait tant réjoui de voir pareille réunion dans sa cité.

Je m'excuse de vous avoir si longuement retenus et tout en vous renouvelant mes remerciements et mes souhaits de bienvenue, je forme des vœux, pour que votre première réunion départementale placée sous l'égide de notre devise locale *In stella fides* connaisse des lendemains fructueux et que la Société historique et archéologique du Périgord, poursuivant son inlassable tâche, plonge plus avant et plus forte dans les secrets du passé, pour le plus grand bienfait et l'enrichissement des générations à venir.

Vivement applaudi, M. Jules Bonnet descend de la tribune et invite M. le Dr Lafon à prendre place à la table présidentielle, M. Dusolier, vice-président et M. le secrétaire général siègent à ses côtés.

M. le Président remercie le distingué maire de Ribérac et la Municipalité de l'accueil si chaleureux qu'ils ont réservé à notre compagnie. En quelques mots, il définit le but élevé qu'elle vise, et exprime le vœu de voir l'effort qu'elle poursuit depuis 1874 toujours mieux compris et fortement épaulé par tous ceux qui ont le souci d'éclairer le passé de notre beau département et d'assurer la sauvegarde de ses richesses archéologiques et artistiques.

Nécrologie. — M. Ambroise Sudeix. — L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. Coquet du Sablou, officier du Ouissam alaouite chérifien et attaché de contrôle à Tanger.

Remerciements. — Mlle M. L. Laurent.

M. le Secrétaire général donne les raisons pour lesquelles la ville de Ribérac a été choisie comme siège de la première séance tenue par la Société historique et archéologique du Périgord en dehors du chef-lieu. N'avait-elle pas un devoir de gratitude à remplir envers un arrondissement qui leur a fourni quelques-uns de ses dignitaires les plus marquants : les deux marquis de Fayolle, Albert Dujarric-Descombes, le comte de Saint-Saud, et les meilleurs d'entre ses collaborateurs : le Ct Amadieu, Ch. Aublant, le Dr Barbancey, Maxence Bibié, le gl Cazalas, Annet Dubut, Joseph Durieux, Gendraud, Grenier, les Drs Moreaud et Perret, Antony Puyrenier, etc. ? Honneur à leur mémoire et à leurs travaux, si dignement continués aujourd'hui par M. Emile Dusolier, dont M. Lavergne fait un juste éloge; par Mlle Irène Faure et les nouveaux venus sur les aptitudes et le dévouement desquels on peut se reposer.

Cette séance, poursuit M. le Secrétaire général, doit marquer notre volonté commune de ne pas laisser se relâcher les liens fraternels qui ont toujours existé entre Ribérac et Périgueux et surtout de poursuivre la tâche si bien commencée. Grâce aux aînés, l'arrondissement de Ribérac est un des mieux étudiés, l'un des mieux pourvus, bibliographiquement parlant; les châtelains et les notaires du Ribéracois qui ont intelligemment contribué à enrichir les archives départementales ont mis à la disposition des chercheurs une documentation dont la richesse est loin d'être épuisée, elle ne demande qu'à être mise en œuvre avec l'application et la compétence dont un Dujarric-Descombes, un Annet Dubut, un Emile Dusolier nous ont donné le magnifique exemple.

M. le Secrétaire général annonce que la tour de la librairie du château de Montaigne a été classée monument historique par arrêté du ministre de l'Education nationale en date du 28 mars 1952.

Il donne connaissance de la deuxième circulaire relative au 11e congrès panafricain de Préhistoire (Alger 1952).

***Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Département de la Dordogne, décrété le 26 janvier 1790.* Carte à l'échelle**

de 20.000 toises, extraite de l'*Atlas national* de France ; gravée par Dhoudon et coloriée à la main; Paris, Dumez, éd.; — achat de la Société;

Huit Messéniennes, suivies des Lamentations du Tasse dans les prisons de Ferrare. Paris, Dupont, 1825; in-8, 112 p. (exemplaire dédié à l'abbé Audierne). — Ce recueil poétique est dû à François Marvaud, né à Montbron (Charente) le 10 janvier 1801. Il était, quand il l'écrivit, chef d'institution de la ville de Brantôme. Il professa dans la suite à Cognac, Bordeaux, Périgueux et mourut à Cognac le 11 janvier 1879; — achat de la Société;

L'Année terrible à Sarlat. Sarlat, Impr. Lafaysse, 1952; in-8, 11-66 p.; — achat de la Société.

Cahiers du Fédéralisme européen. L. Ethnies de France. U.F.A.L., 1951; in-8, 72 p.; — envoi de la rédaction;

L'Union Sarladaise, du 12 avril 1952; compte-rendu de l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative de Sarlat; — envoi anonyme.

Revue bibliographique. — La monographie de la commune de Saint-Vincent-de-Cosse qui a fait l'objet d'une mention au dernier palmarès du prix Sully-Olivier de Serres, est due à M. Louis Delluc, de Beynac.

Les bois de Renne de Badegoule sont étudiés par le Dr Cheynier, J. Bouchud et Y. Guillien dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française*, t. XLIX (janvier-février 1952) — A la séance de cette Société, le 28 février dernier, il a été donné lecture d'une lettre que M. l'abbé Breuil a adressée au directeur de l'Architecture, à propos de l'aménagement de Lascaux. Il insiste sur les mesures à prendre d'urgence pour « conditionner » l'atmosphère de la grotte qui devient vite irrespirable en cas de grande affluence de visiteurs; toutefois, on doit se garder de faire appel à l'air extérieur dont l'action amènerait la destruction rapide des fresques.

Au tome LXXIII (1951) du *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze* (Brive), sont publiés par M. Antoine Perrier, les Cahiers de doléances des paroisses de Nadaillac, Ladornac, Grèzes, La Feuillade et Pazayac, dont les originaux sont restés dans le fonds de la juridiction de Larche, aux archives départementales de la Corrèze (B. 1459), bien qu'appartenant à la sénéchaussée de Sarlat.

« L'origine de la culture du maïs en Gascogne » est étu-

diée par M. R Cuzacq dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1er trimestre 1952. Les dates données ici pour l'introduction de cette céréale — entre 1650 et 1700 — confirment bien ce que nous savions déjà pour le Périgord.

L'Exposition Léon Bloy, qui s'est ouverte le 8 mars à la galerie Jean Loize, 47, rue Bonaparte, à Paris, a fait l'objet d'un catalogue publié sous forme d'un numéro spécial des *Cahiers Léon Bloy* (Directeur, Joseph Bollery).

Cette manifestation a été commentée notamment par *Centre Magazine* (n° 4 mars-avril 1952) et dans d'autres journaux, signalés par M. Corneille qui annonce la publication aux Editions Marcel Astruc (Meudon) des lettres intimes de Léon Bloy à sa famille et de Léon Bloy à son ami André Dupont (tirages limités).

Communications. — M. R. Couvrat-Desvergnes signale qu'à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de septembre 1951, M. Gilbert Picard, commentant une inscription lapidaire de Thizika, a montré que le culte de *Tutela*, déesse italique, après s'être étendu à l'Espagne et à l'Aquitaine, a aussi gagné l'Afrique du Nord. Chacun sait que *Tutela*, confondu avec la déesse topique *Vesunna*, était spécialement honorée à Vésone; la Tour de Vésone reste le magnifique vestige du temple de notre déesse poliade.

Notre collègue a également relevé dans l'ouvrage de Frantz Toussaint, *Lénine inconnu*, le jugement sévère porté sur « notre » Montaigne par le fondateur du Bolchevisme : « Une moelle de cuistre égrotant. Ce prétendu stoïcien n'avait aucun courage civique, aucune grandeur, aucune générosité; pas la moindre originalité, le moindre esprit. » Après Fénelon, Montaigne ! décidément, constate notre fidèle correspondant, la mode est au dénigrement des grands hommes du Périgord. Les laissera-t-on accabler sans réagir ? Montaigne, à vrai dire, n'a pas que des admirateurs et déjà en 1855, le bibliothécaire de Périgueux, Lapeyre, écrivait au Dr Payen, au sujet d'une lettre de Montaigne qu'elle valait mieux « que la moitié de ses *Essais*, dans lesquels convenons-en, il y a beaucoup de fariboles ».

M. Jean Maubourguet a réservé à la Société la primeur d'une étude sur « le Collège de Sarlat au XVIIIe siècle ». Cet établissement fondé en 1578 par un conseiller au Parlement

de Bordeaux, originaire de Sarlat, Pierre de Blanchier, avait fini par végéter dans des bâtiments délabrés. D'aucuns pensaient à le renflouer en le confiant à la Compagnie de Jésus, mais cette solution fut écartée par l'évêque Alexandre Le Blanc et l'expulsion des Jésuites en 1762 contrecarra les dispositions plus bienveillantes à leur égard de Mgr de Montesquiou. Le Collège fonctionna tant bien que mal, sous une direction municipale jusqu'en 1789. Cet article paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Emile Dusolier retrace la vie menée en exil, à la suite du coup d'État de 1851, par le représentant du peuple ribéracois Marc Dufraisse.

Un registre des délibérations municipales de la commune de Vanxains permet à Mlle Irène Faure de montrer la suite donnée dans l'arrondissement de Ribérac au décret impérial du 13 prairial an XII = 2 juin 1804, touchant la dotation d'une fille vertueuse et pauvre et la célébration de son mariage en l'honneur du couronnement de Napoléon Ier.

Par arrêté en date du 12 pluviose an XIII = 3 mars 1805, le sous-préfet Galaup désigna Magdeleine Lachèze, 26 ans, cultivatrice à Vanxains, comme remplissant toutes les qualités et conditions requises pour recevoir les 600 francs accordés par Sa Majesté.

Il fixa au dimanche 21 pluviose, en l'église de Ribérac, le mariage projeté de la jeune fille avec Jean Bardy, cultivateur de Vanxains. Les autorités locales assisteraient à la cérémonie, « couronnement de la vertu et des mœurs champêtres ».

Un retard cependant se produisit et le mariage de Magdeleine Lachèze ne fut célébré que le 27 pluviose. La garde nationale de Vanxains, conduite par le maire Châtenet-Duvignaud, escorta les jeunes époux jusqu'à Ribérac; des salves furent tirées en leur honneur aux frais de la commune.

Mlle Faure présente également à l'assemblée un gobelet de métal gravé aux armoiries, pense-t-elle, d'un cardinal.

M. le Président, reconnaît au premier coup d'œil dans l'écu « de gueules, à trois fasces de vair », le blason de Mgr Jean-Marc de Royère, évêque de Castres, de 1773 à 1789. Il a été reproduit dans la *Sigillographie du Périgord*, p. 244, n° 398, et dans les *Ex-libris et fers de reliure périgourdins*, du Dr Lafon.

(Il ressort d'ailleurs du livre du chanoine Entraygues, sur Mgr de Royère, que le gobelet en question doit plutôt être l' « eau-bénitier » de cuivre figurant dans l'inventaire du mobilier du prélat vendu nationalement en 1792.)

M. Jean Dumas lit un travail très neuf et bien documenté sur « les dîmes à Ribérac à la fin de l'ancien régime »; le *Bulletin* le publiera *in-extenso*.

M. Gabriel Palus analyse 38 lettres authentiques de Marc Dufraisse, dont 33 furent écrites en 1852 à 1870, au cours des dix-huit années d'exil du grand tribun ribéracois. Marc Dufraisse s'y révèle tel qu'il fut parce qu'il s'adresse librement au cœur de son fidèle ami Raveau, alors juge au tribunal civil de Ribérac.

Cette correspondance, entièrement inédite, constitue la plus émouvante et la plus dramatique évocation de la vie des proscrits du 2 décembre 1851.

La publication des lettres de Marc Dufraisse apporterait une précieuse contribution à l'histoire politique française du XIXe siècle.

M. Corneille donne lecture d'une lettre adressée par le curé de Saint-Michel-de-Double à son frère qui habitait Saint-Paul (17 février 1745). « ...je ne suis pas surpris », dit le curé Trasrieu, « que tu ne penses pas quitter Saint-Paul, il y a tant de joye qu'il n'est pas aisé d'y renoncer, il n'en est pas de même dans notre Double : on y est tellement accablé de charges qu'on n'a pas le temps de penser à se marier; je n'en ay que la moitié d'un dans ma paroisse il ne s'en fait pas beaucoup dans le voisinage... »

Ce passage pourrait laisser croire qu'en 1745 il n'y avait pas beaucoup d'amoureux dans le pays de la Double.

Cette pénurie d'unions matrimoniales tient à d'autres causes qui ont été reprises et confirmées par les cahiers de doléances des paroisses en 1789.

Le pays était pauvre, les charges lourdes, les habitations rurales peu confortables, la vie difficile, les jeunes gens ne pouvant suffire à leur existence par un travail local rémunératur, s'expatriaient vers les contrées plus fortunées du Bordelais et des Charentes.

C'est là qu'ils contractaient mariage et fondaient des foyers.

Peu nombreux étaient ceux qui regagnaient par la suite leur lieu d'origine où rien ne les appelait : d'où la dépo-

pulation qui se remarquait déjà dans ce pays au XVIIIe siècle.

Admissions. — Le Colonel AMILHAT, boulevard Albert-Claveille, 16, Périgueux; présenté par MM. Jean Secret et Ribes;

M. Gaëton CHILHAUD, avenue Wilson, 101, Angoulême; présenté par Mme Chilhaud et M. Corneille;

M. Claude DUMOULIN DE LAPLANTE, licencié ès lettres, rue Gervex, 5, Paris (XVIIe); faisant suite à son oncle le regretté M. Joseph Dumoulin de Laplante;

M. l'abbé Charles FRAPIN, professeur à l'Institution Saint-Joseph, avenue de Paris, 23; présenté par MM. le chanoine Sigala et l'abbé Bézac;

M. Marcel MOUSSINAT, chef du Service routier à la Compagnie des Chemins de fer départementaux, rue Courbet, 31, Périgueux; présenté par MM. Granger et Corneille;

M. Louis TRUFFIER, docteur en pharmacie, Nontron ; présenté par MM. J. Secret et Ribes;

Mme Valene SMITH, North-Formosa Avenue, 448, Los Angeles 36 (U.S.A.); présentée par MM. Max Ardillier et Corneille.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
G. LAVERGNE.	Dr CH. LAFON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et l'assistance se rend, à la suite de M. le Maire et de ses adjoints, à la salle des Mariages, où la Municipalité de Ribérac lui offre un vin d'honneur.

M. Jules BRUNET exprime à nouveau la satisfaction qu'il éprouve à recevoir à l'Hôtel de Ville la Société historique et archéologique du Périgord; il lève son verre à sa prospérité, et à celle de la France.

M. le Président remercie et offre à la Ville de Ribérac, pour sa bibliothèque, deux ouvrages publiés par la Société.

A l'issue de cette belle réunion, les membres présents se sont rendus en autocar à l'église de *Faye*, que leur présenta M. E. Dusolier, à qui l'on doit la première monographie de ce charmant édifice (1).

(1) *Bull.* de la Soc., t. LXIV (1937), p. 352-363.

Nos hôtes ribéracois accompagnèrent leurs collègues de Périgueux jusqu'à l'église de *Siorac-de-Ribérac* (1) qui fut détaillée par M. Jean Secret.

C'est encore notre Vice-Président qui, sur le chemin du retour, guida ses collègues dans l'église de *Saint-Aquilin*, dédiée à Saint-Eutrope, et l'une des peu nombreuses églises gothiques rurales du Périgord (2).

Séance du jeudi 5 juin 1952

Présidence de M. le Dr Lafon, président.

Présents : Mmes Busselet, Darpeix, Dupuy, Guille, Laborie, Médus, Pivaudran, Villepontoux; Mlles Laurent, Marqueyssat, Reytier, Veyssier; MM. le Colonel Amilhat, Bardy, Becquart, l'abbé Bézac, Borias, Corneille, Duché, Granger, Lavergne, le Dr Maleville, Palus, Pargade, Pivaudran, Secondat, Secret et Villepontoux.

Excusés : MM. Dandurand et J. Dumas.

Nécrologie. — M. Charmarty, — M. Denuel.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. Lang, Ph. D. de Cambridge, chargé de mission aux U.S.A. sous les auspices de Columbia University.

Remerciements. — Mme Valene Smith, M. Jean Felloneau.

M. le Président constate le vif succès de la séance d'information tenue le mois dernier à Ribérac. Il est d'avis de choisir dès maintenant la ville de Bergerac, pour y tenir en mai prochain une réunion semblable.

Cette proposition est adoptée.

---

(1) Décrite par A. R. Roumejoux, *Bull.* cité, t. XXVII (1900), p. 51-52. Les caractères gravés à droite de la porte de l'Ouest appartiennent à une inscription funéraire du XVIIe siècle.

(2) Cf. J. Durieux, *Monographie de Saint-Aquilin*, dans le *Bull.* cité, t. LXIII (1936), p. 123-128.

A la demande de M. le Président, M. Albert GRANGER donne l'itinéraire exact et le prix de l'excursion archéologique du dimanche 15 juin. Visites prévues de l'église de Saint-Jory-Lasbloux, de l'église et du château de Jumilhac-le-Grand où l'on déjeunera; de l'église de Saint-Cyr-les-Champagnes, du château de Pompadour, de l'église d'Arnac, du site de Ségur et de la collégiale de Saint-Yrieix. Prix de la journée : 1.000 fr.

Entrée d'ouvrages et de documents. — LA FORCE (duc de). *Le Maréchal de la Force.* Tome II. Paris, Plon, 1952; in-8, 399 p., 4 pl. ou cartes hors-texte; — achat de la Société.

ANDRIEUX (Maurice). *Mademoiselle Aïssé.* Paris, Plon, 1952; in-8, 297 p.; — hommage de l'auteur qui s'est proposé de faire des amours de la belle Circassienne et du chevalier d'Aydie « une nouvelle étude... où la fiction n'aurait nulle part... Commencée en conte galant, tournant ensuite au drame janséniste..., qu'elle finisse en une sorte de roman bourgeois..., cela ne lui ôte aucune de ses pathétiques résonances. »

Giraud (At.), instituteur à Cercles. « Quelques notes sur Cercles, La Chapelle-Montabourlet, Bourg-des-Maisons, Chapdeuil. Monographie de Cercles » et « Monographie de La Tourblanche », des origines à 1913: copie dactylographiée en 2 plaquettes reliées; — don de Mme G. GIRAUD, veuve de l'auteur, en souvenir de son mari;

Notices archéologiques de M. Jean SECRET, sur les églises de Saint-Sulpice-d'Excideuil, de Thiviers, de Saint-Romain et Saint-Clément, parues dans *En famille*, bulletin paroissial de Thiviers, de juillet à décembre 1951 et de janvier à avril 1952; — 6 fasc. in-8 avec plans, offerts par l'auteur;

Delorme O.F.M. (P. Ferdinand M.). *Tabula chronologica provincie SS. Sacrementi seu Tolosanae, Fratrum Minorum Recollectorum.* (Extr. de l'*Archivum Franciscanum historicum*, t. XVII). *Ad Claras Aquas*, 1925; in-8, 33 p. — envoi du Collège Saint-Bonaventure par l'entremise du P. DURIEUX. l'opuscule intéresse les couvents de Recollets établis à Sarlat (1618) et à Monpazier (1644) et la communauté des Clarisses de Sarlat (1619);

Congrès national des Poilus d'Orient et T.O.E. Périgueux les 31 mai, 1er et 2 juin 1952. Périgueux, impr. Fanlac,

1952; in-8, 16 p., ill. de Maurice Albe; — don de M. Morquin.

Dépliants édités par le Syndicat d'Initiative du Bugue-sur-Vézère : « Le Bugue », « Proumeyssac et Bara-Bâu »; — envoi du Syndicat;

« Itinéraires protestants », dépliant publié par le Commissariat général au Tourisme; — don de M. Jean Secret;

Photographie de la statuette de bronze dorée placée sur le monument aux morts de la guerre de Plazac; — don de M. l'abbé Jardel, curé de Plazac;

Historiques du 93e Régiment territorial d'infanterie et de son 5e bataillon; Périgueux, impr. Périgourdine, 1933; in-8, 32 p.; — don de M. Albert Granger.

M. le Président exprime à tous les donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Nombreuses glanes dans *Chercheurs et curieux*, de mai et juin 1952.

Les récents travaux de consolidation exécutés à la tour-porche de l'église de Souillac ont mis au jour de nombreux sarcophages monolithes; sur ces travaux et ces fouilles le *Bulletin monumental*, 4e fasc. de 1951 apporte d'intéressantes précisions.

Dans Périgord moun païs, de mai 1952, M. Jean Secret propose « Pour rendre la vie au château de Puyguilhem », d'y créer un musée d'art local.

Notre vice-président présente très favorablement l'ouvrage en anglais de Miss Freda White, *Three Rivers of France. Dordogne, Lot, Tarn*; London, Faber and Faber; in-8, 232 p., 24 p. de photos et une carte Une de nos plus belles régions françaises a trouvé en l'auteur une admiratrice avertie dont l'agréable *vade-mecum* rehaussera outre-Manche et outre-Atlantique, le renom de la France méridionale.

Communications. — M. Roger Couvrat-Desvergne nous fait part de ses impressions de visiteur du « château fantôme » de Jumilhac en 1913. — « Dépêchez-vous, lui avait-on dit, car vous n'y trouverez plus rien ». A peine relevée des déprédations de l'époque révolutionnaire, la noble demeure des Chapelle, des Piltet-Grenet, des Ouvrard, des

Rochechouart et des Etienne était exposée cette fois à la ruine totale et définitive.

« Les dévastations intérieures dépassaient de beaucoup les dégradations extérieures. A part un appartement, qui n'avait pas été pillé, mais dont l'aménagement moderne avait quelque chose d'étrange au milieu de ces ruines et de ce décor de féerie. On ne voyait plus un meuble dans une suite ininterrompue de chambres, de cabinets, de salles. Les tapisseries arrachées, pendaient lamentablement des murs où pendaient des morceaux de boiseries cassées au milieu des clous. Tous les dessus de portes avaient disparu, et les portes elles-mêmes étaient enlevées. Elles avaient été vendues battant par battant et il n'en restait seulement quelquefois qu'un battant à vendre. Comment, dans l'ancienne et vaste salle d'honneur, un immense tableau représentant une chasse à courre avait-il échappé au pillage ? On avait dû le trouver trop grand et trop abîmé pour s'en embarrasser !

» Contrairement à ce que j'avais entendu dire, il restait encore aussi quelque chose de la chambre de la Fileuse, un H, à demi effacé, peint jadis de place en place sur le fond jaunâtre de la muraille et qui rappelait le nom d'une demoiselle de Hautefort, femme de l'un des marquis de Jumilhac.

» Mais je n'avais pas tout vu...! à l'un des étages supérieurs, après avoir ouvert une porte fermée je m'approchais avec précaution et j'aperçus un abîme... La foudre était tombée sur le château et tout s'était effondré à l'intérieur ».

Le Dr L'Honneur a retrouvé dans les registres d'état civil de Monpazier le certificat du prince de Condé donnant les états de service du chevalier Bertrand de Laval dans l'armée des Emigrés, de juillet 1791 au 13 août 1796, date à laquelle il fut tué au combat de Kumlach. Cette pièce mérite d'être reproduite.

« L'an 1817, le 5 août, devant nous Jean-Baptiste Maurial, maire de la ville de Monpazier... a comparu demoiselle Honorée de Laval, sans profession, demeurant en cette ville, laquelle nous a dit qu'étant dépositaire depuis quelques jours d'une pièce authentique qui constate le décès de M. Bertrand de Laval, son frère, elle nous invite à en faire la transcription sur les registres de l'état civil pour y avoir recours au besoin, conformément à l'article 98 du Code civil. »

Suit la teneur de la pièce sus-mentionnée :

« Nous, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, prince du

sang, pair et grand maître de France, colonel général de l'Infanterie française, duc de Guise, etc., etc., commandant en chef par les Ordres du Roi une division de la noblesse et de l'armée française;

» Certifions que M. Bertrand chevalier de Laval, gentilhomme français de la province de Périgord, lieutenant en France au régiment du Perche, émigré au mois de juillet 1791, a fait la campagne de 1792 en l'armée des Princes frères du Roi Louis XVI, en la compagnie composée des officiers de son régiment; qu'il nous a joint le 3 octobre 1794 et a servi sous nos ordres dans la compagnie n° 1 du régiment des chasseurs nobles depuis ce temps jusqu'au 24 janvier 1796 et dans la compagnie n° 13 du même corps depuis le 24 janvier 1796 jusqu'au combat de Kamlach du 13 août de la même année où il fut tué en combattant les ennemis du Roi; qu'il s'est conduit avec honneur pendant qu'il a été à l'armée, se distinguant par son courage, son zèle et sa bonne volonté et qu'en mourant il a emporté notre estime et nos regrets ainsi que ceux de ses camarades.

» Fait à notre quartier général de Uberlingen, le 31 août 1797 :

» Louis-Joseph de BOURBON. »

Notre collègue a joint à son envoi des lettres d'appel du sénéchal gouverneur du Périgord en faveur d'Antoine Pouzalgues, me sargetier et Jean Segala, tailleur qui avaient été décrétés de prise de corps et jetés en prison à la poursuite de Jacob Montcays. Le bayle et garde des prisons de Monpazier, Jugyo, était requis de les faire conduire dans les trois jours à Sarlat, devant le lieutenant-criminel chargé de leur rendre justice (*Sarlat, 3 novembre 1625*).

MM. Géraud LAVERGNE, et DANDURAND, ont représenté la Société au Congrès d'études régionales que la Fédération historique du Sud-Ouest a tenu les 17 et 18 mai derniers à La Réole. Notre secrétaire général marque l'intérêt des communications présentées, notamment dans la section d'histoire du Moyen Age qu'il présidait avec M. Renouard, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux. La visite de la ville de La Réole, l'excursion du dimanche à Roquebrune (église de templiers), Monségur (bastide), Saint Ferme (abbaye bénédictine), Blasimon (église romane revoûtée, avec une admirable façade saintongeaise), — sans parler des cluseaux, de l'allée couverte et des sarcophages mérovingiens présentés en cours de route — ont abondamment montré la richesse et souvenirs de tous âges d'une région pittoresque, accueillante et digne d'être mieux connue.

A la séance d'avril 1951, M. le Dr Lafon a communiqué une lettre de Trudaine à M. Tardy, concernant la poursuite des travaux du Pont-Neuf (23 juin 1760). Précédemment, l'établissement de la chaussée de cet ouvrage, sur la rive gauche de l'Isle, et dans un fonds appartenant à l'évêque de Périgueux, avait soulevé de la part de celui-ci des difficultés. Mgr de Machéco de Prémeaux qui ne perdait pas de vue son droit à indemnité écrivit à Trudaine, le 22 décembre 1759, une lettre dont M. le Président donne lecture; elle sera publiée avec la précédente.

M. Jean Secret indique que la « Victoire » de Plazac, représentée debout, portant une couronne de lauriers, est en bronze doré. Elle provient d'une cire perdue de Bartholomé et a été offerte à Plazac par M. de Molènes qui la tenait de M. Andrieu Hébrard, ami du grand sculpteur.

Il mentionne l'heureux réaménagement, par les soins de M. Jean Charet, du Musée municipal de Bergerac; il mérite d'être visité comme aussi le nouveau Musée des Tabacs de cette ville.

Au cours d'une visite à Bergerac, notre vice-président a a reconnu, en compagnie de M. A. Jouanel des vestiges notables de la plus ancienne église Saint-Jacques. Le chevet plat de la travée sud conserve en effet un formeret, des naissances d'ogives des XIVe-XVe siècles; il s'assortit d'un clocher-mur qui ne semble pas être antérieur au XVIIIe siècle.

M. Jean Secret présente des photographies prises par lui de la chasuble et du voile de calice en broderie attribués à sainte Jeanne de Chantal et conservés à la Visitation de Périgueux; — des panneaux du rétable de Nantheuil-de-Thiviers, d'inspiration fanciscaine.

M. l'abbé Bézac pose une question au sujet des Périgourdins et notamment des curés, qui auraient souscrit à l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot. Où sont conservées ces listes ?

M. Daniel Mornet qui donne le renseignement pourra sans doute indiquer ses sources à notre collègue.

M. Marcel Secondat expose le résultat de ses recherches sur une famille des environs de Saint-Cyprien, devenue ribéracoise, les Bardon de Segonzac qui ont compté au XVIIe siècle, parmi les gros maîtres de forges du Périgord méridional. En 1671 en effet, François-Louis et Louis Bardon, père et fils, par leur mariage avec la veuve et la

fille du sieur de La Tremouille, acquirent la propriété de la forge de Vimont, près Plazac, et ils y poussèrent activement les fabrications d'artillerie pour la marine royale, en association avec d'autres maîtres de forges du pays. L'histoire de cette usine, tout comme la généalogie des Bardon, a été établie sur des documents en grande partie inédits et avec le soin que notre collègue apporte toujours à ses travaux.

M. Gabriel PALUS communique deux dépêches officielles ayant trait au voyage du maréchal-président de Mac-Mahon à Périgueux et à Ribérac (12 et 13 septembre 1877).

Il possède aussi un petit dossier sur la refonte en 1864 de la cloche de l'église de Faye. Le maire Bardi de Fourtou, bien que saisi des offres d'Antonin Vauthier, le spécialiste de Saint-Emilion qui a fourni les cloches d'une quantité d'églises de la Dordogne et notamment du Bergeracois, sous Napoléon III, préféra traiter avec le fondeur Edouard Martin, de Breuvannes (Haute-Marne).

M. Albert GRANGER a établi la notice bibliographique des 50e, 250e et 93e régiments d'infanterie de la subdivision militaire de Périgueux.

Il s'attache à montrer que l'histoire du drapeau du 50e de ligne, à la suite de la capitulation de Sedan, a été plutôt « romancée ». En réalité, le colonel Ardouin qui commandait alors le régiment, ne livra pas son drapeau aux Prussiens. Son fils le restitua au régiment en 1913 et aujourd'hui, chacun pourra voir la glorieuse relique, non pas, comme on l'a dit, aux Invalides, mais dans une vitrine du Musée des Vétérans de Périgueux.

La note de M. Granger sera publiée.

Admissions. — Mme la Colonelle CHAMPEAU en lieu et place de son regretté mari;

M. R. CAZENAVE, et Mme, rue Paul-Bert, 39, Périgueux ; présentés par Mme d'Abzac et M. Corneille;

M. Jean FELLONNEAU; présenté par Mme Fellonneau et M. Montagne;

M. Maurice LEBRUN, ingénieur A. et M., docteur ès sciences, membres de l'Académie de Marine, place Joffre, 12, Paris (VIIe); présenté par Mmes Devillard et Roy.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
Dr Ch. LAFON.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
(1932)

A la liste publiée p. 5 du *Bulletin*, ajouter M. Amédée de Lacrousille, auprès de qui nous nous excusons de cette regrettable omission.

ERRATA

P. 15, ligne 15, au lieu de la *commune*, lire *du canton*.

P. 23, ligne 10, au lieu de *plant*, lire *plan*.

P. 33, ligne 32, au lieu de *1578*, lire *1579*.

EXCURSION D'ETE

La date de la seconde excursion archéologique est fixée au *dimanche* 21 *septembre* (après-midi).

UN OFFICIER DE CARRIERE PERIGOURDIN (1838-1871)

I. — *Les débuts sous Louis-Philippe : le soldat et le sous-officier.*

Mon aïeul maternel — Léonard Feyfant, — Léonce pour ses intimes —, était né à Périgueux le 16 février 1820. Après avoir fait ses études au collège de cette ville, il s'engagea à 18 ans, sous Louis-Philippe. Sous-lieutenant après neuf ans de services, à une époque où une longue paix rendait l'avancement des militaires peu rapide, il prit part comme officier aux guerres du second Empire (Crimée et Mexique exceptées). Après la guerre de 1870-71 et la Commune, il se retira dans son pays natal. Il avait obtenu la croix d'officier de la Légion d'honneur, la médaille d'Italie, la médaille de la Valeur militaire de Sardaigne et la médaille du Mérite supérieur de Chine.

A sa sortie du Collège, son frère aîné, Jean-Baptiste Feyfant, alors employé à la banque Grolhier de Nontron, rêvait pour lui une place de professeur dans un collège. Mais Léonard avait l'esprit d'aventures, de l'ambition, l'amour de la gloire. Tous les efforts qu'on tente pour fléchir sa résolution demeurent vains. Il s'engage à la Mairie de Périgueux. Et tandis que son frère déplore ce qu'il regarde comme un coup de tête proche de la folie, ses amis l'accompagnent jusqu'à la diligence qui doit l'emmener à Bordeaux où se trouve le 37e d'infanterie de ligne, son régiment.

A son arrivée à Bordeaux, il descend chez sa sœur Fantille, probablement au numéro 1 de la rue Verteuil, car c'est cette adresse qu'il donne dans une lettre postérieure en date du 19 novembre 1838.

Entré au service le 30 octobre 1838, à peine est-il soldat qu'il se trouve en proie à ce besoin d'argent qui, par la

suite et durant toute sa carrière, tient une grande place dans sa vie et sa correspondance... « Sans tabac et sans argent, on ne peu faire, dit-il, qu'un mauvais soldat. » A cet ennui s'en ajoutent d'autres. A son frère qui le presse de rompre son engagement, il répond de Bordeaux, à la date du 19 novembre 1838 : « L'état de soldat me convient, sans me convenir pleinement. Le commencement est dur et pénible. Quant à la place que tu me proposes, que veux-tu que je fasse ? Je suis soldat pour 7 ans et ne puis sortir avant. Elle m'aurait très bien convenu, étant bourgeois. Que n'ai-je attendu quelque temps de plus. Regrets superflus ! Le temps passé n'est plus ! »

Les régiments, à cette époque, changent fréquemment de garnison et les troubles qui se produisent de temps à autre motivent en outre de fréquents déplacements de troupes. C'est ainsi que Léonard Feyfant quitte Bordeaux pour Rochefort, va de là à Saint-Jean-d'Angély, date successivement ses lettres de Saint-Jean-de-Luz, de Biriatou, etc... Entré au service le 30 octobre 1838, il est devenu caporal le 28 mai 1839, caporal-fourrier le 11 juin suivant. Mais plus on prend de galon, plus on en voudrait prendre. Il veut avancer et dans ce dessein demande à changer de corps pour passer en Afrique.

« Ma chère sœur », écrit-il de Saint-Jean-de-Luz, le 8 juillet 1839, « ...tu sauras que je vais en Afrique. Je veux ou mourir ou avancer en grade. Mourir ou parvenir, voilà ma pensée. Je vais rendre mes galons de fourrier, mais je conserverai du moins les galons de caporal. Dans 8 ou 10 jours au plus tard, je serai parti... J'ai été engagé à partir par MM. Janvier, de Montigny et Lamalatie, capitaines. Ils m'ont non seulement engagé à y aller, mais ils m'ont assuré que je parviendrais et m'ont fait naître par là le désir de parvenir. Ils m'ont dit de leur écrire lorsque je serais arrivé à ma destination, afin qu'ils puissent me recommander à mes chefs de compagnie... »

Le caporal-fourrier Feyfant n'eut pas à rendre ses galons de fourrier. L'état de ses services indique, sous la rubrique « Observations », que le colonel du régiment a refusé d'accé-

der à sa demande de changement de corps pour passer en Afrique

Là-dessus, pour comble de malheur, il attrappe deux jours de police qu'il n'a pas mérités. Avec son caractère vif, emporté, prompt à se porter aux extrêmes, joint à une certaine légèreté que lui reprochaient déjà ses professeurs au Collège et qui accompagne souvent une extrême bravoure, il ne parle de rien moins que de déserter. « Cela m'avait tellement frappé que je voulais passer en Espagne... De la caserne, il n'y a pas trente pas à faire pour être sur le territoire espagnol. Il n'y a qu'un ruisseau à traverser et je pourrais le passer sans difficulté, puisqu'il est à sec lorsque la marée est basse. J'aurais peut-être accompli ce projet, si quelques démêlés que nous étions sur le point d'avoir avec les partisans de don Carlos n'étaient survenus ».

De ces incidents de frontière auxquels il est fait ici allusion, le détail nous est donné dans une autre lettre (Biriatou, 15 septembre 1839) et il est assez curieux pour être rapporté :

« Nous sommes toujours sous les armes ; hier, il était 6 heures que j'étais encore à jeun ; nous étions partis de Biriatou à 5 heures du matin et nous étions allés en Espagne à une grande montagne qui s'appelle la Bayonnette. Nous avons mis quatre heures pour monter au sommet. Tu peux bien croire qu'elle est haute.

» Les Carlistes étaient de l'autre côté à se battre avec les Christinos. Les Carlistes ont été vaincus et se sont réfugiés en France. Les Christinos qui ont voulu les poursuivre jusque sur le territoire français ont été bientôt dispersés et forcés de rentrer par un feu de peloton que nous avons fait. Il y avait deux mille Carlistes qui se sont rendus prisonniers à notre compagnie. Quelle pauvre nation ! Ils étaient mal habillés, avaient pour viande des morceaux de mouton cru aussi noirs que la cheminée. Dieu ! Quelle misère ! — Ce qui m'a frappé le plus, et je n'ai pu m'empêcher de pleurer, c'était deux Français qui avaient déserté et qui avaient passé chez les Carlistes et qui se trouvèrent forcés de rentrer. A peine furent-ils en France qu'ils se

déclarèrent déserteurs ; un d'eux prit son fusil et le jeta dans l'eau. Il n'y avait que six mois qu'ils étaient en Espagne. Ils sont du côté de Bordeaux. J'espère bien qu'aujourd'hui nous y reviendrons ».

Le 28 novembre 1839, Léonce est nommé sergent-fourrier. Malgré qu'il ait monté en grade, ses nouvelles fonctions ne lui plaisent pas outre mesure, en raison des responsabilités qu'il trouve assez lourdes. Le 16 janvier 1841 il est nommé sergent-major.

Les duels étaient encore assez fréquents à cette époque. Deux ans après sa nomination au grade de sergent-major, Léonce se trouvait à Toulouse où il rechercha sans doute la société des étudiants périgourdins, car il y fit la connaissance de Savie, fils du député qui occupa l'élégant pavillon dans le style du XVIIIe siècle, situé à l'angle des allées de Tourny et de l'avenue de Paris, — pavillon qui, par la suite, a été longtemps le quartier général de l'état-major de la subdivision avant d'être occupé par le colonel et Madame Labrue, puis, sous l'occupation par la « milice » et de devenir provisoirement après la Libération le siège de l'Inspection académique d'Alsace-Lorraine. Le fils Savie, célèbre par sa force herculéenne, à laquelle le romancier Eugène Le Roy fait allusion dans le *Moulin du Frau*, à propos de Poncet qui casse les reins à un ours, était apparemment moins sûr de lui à l'épée ou peu disposé à risquer sa vie, car ayant eu une altercation avec un homme grand et fort, très redoutable à l'escrime, ce ne fut pas lui qui se battit en duel : ce fut mon grand-père, qui, avec sa vivacité habituelle, déclara : « J'en fais mon affaire » et affronta, l'épée à la main, le redoutable champion. Il eut affaire à forte partie et dut tuer son adversaire pour n'être pas tué. Les autres duels qu'il avait eus ou qu'il eut dans la suite furent moins tragiques.

On conçoit qu'avec cette humeur bouillante et ce mépris du danger, mon grand-père eût plus de goût pour la guerre que pour les comptes et les écritures auxquelles son métier de sergent-major l'obligeait. Aussi revint-il à son projet de se faire envoyer en Afrique et dans cette intention pressa-t-il son frère de lui chercher des protecteurs. Il mettait

son espoir dans M. Magne, entré dans la vie poltique en 1843 comme député de la Dordogne et aussi, un peu plus tard dans le général Bugeaud qui passait pour s'intéresser beaucoup aux militaires qui étaient ses compatriotes.

A ses fonctions de sergent-major, il joignait alors celle de moniteur général chargé des écoles régimentaires. Il trouva l'occasion de se distinguer au cours d'une inspection générale qui lui valut d'avancer de quatre numéros, pense-t-il, sur le tableau d'avancement. « L'Inspecteur général », écrit-il, « a été très content de mes écoles et pour témoigner sa satisfaction, il a porté ton très cher et digne frère pour une mention honorable, c'est-à-dire une citation dans le journal de l'armée. Croiras-tu maintenant que je mérite bien de la patrie ? Il est vrai que mon colonel m'a donné à M. le duc de Fezenzac, notre inspecteur, pour le *nec plus ultra* des moniteurs généraux ».

Suit le récit de l'inspection qui n'est ni sans intérêt, ni sans pittoresque. « Les sous-officiers, intimidés par la présence du général et des autres officiers supérieurs ne répondaient pas avec assurance aux questions qui leur étaient adressées sur la géométrie, la géographie ou l'arithmétique, mais grâce au colonel qui, prévoyant leur hésitation, m'avait fait placer à côté d'eux en me recommandant de leur aider (moyen que je n'ai point négligé) tout s'est bien passé et M. le Lieutenant-Général et M. le Maréchal de camps ont été très satisfaits. « *L'instruction des sous-officiers et soldats de votre détachement*, a dit l'Inspecteur, *n'a pas été négligé. Je vois qu'on s'en est occupé avec zèle* ». Voilà le résultat de l'inspection quant aux écoles.

» Pour l'instruction théorique et pratique, tout s'est très bien passé aussi. Le terrain ne me permettait guère de faire manœuvrer le peloton de 24 files sur 3 rangs que l'on m'avait donné à commander ; cependant mon instruction militaire qui est achevée depuis longtemps (comme sous-officier) a fait que j'ai commandé avec fermeté. J'ai lieu de croire qu'il n'a pas été mécontent... »

Cependant Jean Feyfant s'occupait de faire des démarches en faveur de son frère et mettait son espoir en M.

Magne, député de la Dordogne, né à Périgueux, qui devait devenir ministre à plusieurs reprises par la suite, d'abord sous la présidence du prince Louis Napoléon, puis sous le second Empire et sous la III[e] République. Il est intéressant de savoir ce qu'on pensait alors (10 juin 1846) de cet éminent homme d'Etat :

« ...Nul doute que M. Magne ne s'occupe de toi... On travaille pour toi au ministère et ce quelqu'un ne peut être que M. Magne. Je ne dis pas que ta nomination sorte immédiatement : peut-être faudra-t-il encore quinze jours, peut-être un mois ; mais j'ai confiance dans M. Magne. Ce n'est point un flatteur, un homme de cour ni de salon. Influent par son mérite personnel et par son dévouement au gouvernement, c'est un homme simple, modeste, droit, qui tient plus de l'antique que de son siècle, qui dit ce qu'il pense, qui fait ce qu'il promet. Encore une fois, j'ai confiance dans M. Magne. Ces paroles qu'il disait naguère à M. Baylé ne sont point d'un homme qui se joue de ses promesses, de ses paroles : *Je vais m'occuper du frère de M. Feyfant*. Dans la bouche de tout autre, ce ne serait peut-être rien ; mais dans la sienne, c'est sacramentel... »

Malgré tout, le temps passe et la promotion attendue ne vient pas. Léonard se désespère : « A quoi me servent donc toutes les félicitations que je reçois sans cesse, toutes les mentions honorables qu'on me donne ? A rien, certes. Encore hier, j'ai entendu le lieutenant-colonel qui commande la place de Soissons et mon capitaine donner au général qui nous a passés en revue pour la première fois les renseignements les plus favorables... Le général a été étonné qu'étant sergent-major depuis 7 ans, je ne sois pas encore officier. Il faut te dire aussi que ces messieurs oublient très facilement et qu'un député peut beaucoup plus qu'eux. La preuve, c'est qu'avec toutes mes bonnes notes, je suis encore là ».

Dans la même lettre, il exprime le désir d'être nommé sous-lieutenant dans un régiment d'Afrique, auquel cas il promettait « d'être officier supérieur avant 10 ans ou d'être mort ». Et il ajoute : « Ma sœur pourrait très bien dire

quelques mots en ma faveur à Madame Festugère qui est parente de M. le général Bugeaud, notre compatriote. Lui seul pourrait faire ma nomination avant six mois. On dit qu'il aime beaucoup les militaires (ses compatriotes) et qu'il leur porte intérêt. Vois, frère, arrange cela pour le mieux. Je sais que je ne puis être servi plus chaudement que je ne le serai par toi ».

Mais bientôt, nouvelle déception. La mise à la retraite du capitaine a créé une vacance dans le régiment mais le lieutenant qu'on a nommé à sa place est lui-même remplacé dans son ancien grade par un sous-lieutenant et du coup la nomination de Léonce se trouve « indéfiniment ajournée ». Léonce se dit presque fou de tous les échecs essuyés depuis deux ans. Il a beau être le plus ancien de tous ceux qui sont portés au tableau, — avec deux ans d'avance sur le plus ancien, — il craint encore de voir les autres passer avant lui, « car presque tous les candidats sont à Paris et agissent plus directement et plus efficacement que nous ».

Dans cette situation, Léonce supplie son frère d'intervenir encore auprès de M. Magne, d'écrire au ministère de la Guerre au général Carvalho, son ancien colonel, celui dans le régiment duquel il s'est engagé. Cependant, le régiment quitte Soissons pour Phalsbourg et c'est de cette dernière ville que le 12 décembre 1847, Léonce peut écrire, enfin :

« Je reçois à l'instant une lettre de M. Carvalho qui m'annonce ma nomination. Je m'empresse de te l'annoncer, afin que tu me félicites. Aie la complaisance de lui écrire, non pas pour l'accélérer, comme je t'en priais hier, mais pour le remercier. Que de bontés n'a-t-il pas eu pour moi... Adieu, frère, écris cela à mon père et ma mère, ainsi qu'à Fantille... »

Et au-dessous de sa signature, il trace ces mots enchanteurs : *Sous-lieutenant au 37e*.

Avec quel plaisir Léonard Feyfant a-t-il dû écrire au-dessous de son paraphe son nouveau grade, nous l'imaginons sans peine. Engagé volontaire en octobre 1838, il n'a pas mis moins de neuf ans pour devenir officier. Désormais

la carrière lui est ouverte et il la rêve glorieuse. « J'espère », écrit-il à sa mère le 21 mars 1848, « ne pas rester sous-lieutenant aussi longtemps que sergent-major. On va former de nouvelles compagnies et l'avancement sera plus rapide. La guerre, du reste, qui paraît inévitable, me fait espérer que dans 3 ou 4 ans je serais capitaine et peut-être avant. Nous sommes sur la frontière et par conséquent les premiers à marcher. Le jour où je verrai l'ennemi sera, je crois, un des plus beaux de ma vie. Les récompenses seront accordées à la bravoure et au mérite, non à l'intrigue ».

Cette guerre qu'il appelle de ses vœux et que les sentiments belliqueux des républicains de 1848 lui faisaient espérer, il ne se doute pas qu'il devra l'attendre longtemps encore. C'est seulement en 1859 qu'il pourra prouver sa valeur sur les champs de bataille d'Italie.

II. — *Le coup d'Etat de 1851.*

De l'Alsace, Léonard Feyfant est venu à Amiens, puis à Paris. C'est de la capitale que sont datées deux lettres sur la répression des insurrection des premiers jours de décembre. Elles méritent d'être citées en entier :

« 6 Décembre 1851.

» Mon Cher Ami,

» Le premier instant que me laisse ma position t'est consacré. N'aie aucune inquiétude. Je me porte bien. Tout est à peu près fini à Paris et l'insurrection ne peut plus lever la tête. Les barricades sont aussitôt emportées et leurs défenseurs fusillés. Paris est tranquille. Nous ne sommes cependant pas encore libres, mais cela ne tardera pas. Nous bivaquons nuit et jour sur les places. Nos soldats circulent sans cesse dans Paris. C'est fatiguant, mais cela a du charme. Nos troupiers sont admirables d'audace. Si on ne nous ménage pas, je t'assure que nous le leur rendons bien au centuple. Ils nous assassinent ou cherchent à nous assassiner et nous, nous les tuons en braves ».

Pas un mot de politique, comme on voit. C'est un soldat de métier qui parle en militaire chargé de rétablir l'ordre et fidèle exécuteur de la consigne

Le même caractère s'affirme dans la lettre suivante datée du 24 décembre mais qui revient sur les événements des 3, 4 et 5

« Mon Cher Ami,

J'ai reçu ta lettre le surlendemain du départ de la mienne. J'avais à peine quelques instants à moi et je les mis à profit pour t'adresser quelques lignes. Te donner des détails sur ce qui avait eu lieu les 3, 4 et 5 décembre était chose impossible. Le temps me manquait. Tu me pardonneras aujourd'hui de ne t'en dire que quelques mots. Je craindrais d'être ennuyeux. Les journaux, pendant quelques jours, n'ont rempli leurs colonnes que de ces faits et tu dois en savoir plus long que moi.

» Les deux premiers jours nos troupes ont bivouaqué jour et nuit à leur place de combat et les barricades ont été aussitôt enlevées à la bayonnette qu'elles étaient construites. Les insurgés voulaient fatiguer les soldats de manière à en avoir bon marché. M. Magnan, qui commande l'armée de Paris a voulu nous donner un peu de repos et tous les régiments sont rentrés la troisième nuit dans leurs casernes. On croyait le soldat harassé et je puis t'assurer qu'il ne ressentait aucune fatigue et qu'il aurait préféré rester au bivouac ou courir que de rentrer. A peine étions-nous rentrés qu'il nous arrive un ordre de combat pour le lendemain à 10 heures du matin. Les insurgés devaient profiter de la rentrée de nos troupes pour dresser de nouvelles barricades et c'est ce qu'ils firent. La 1re Division de l'armée de Paris (rive droite de la Seine) part à 1 heure et à 4 heures tout était fini. Les barricades, au lieu d'être enlevées, étaient tournées et les insurgés se trouvaient pris entre deux feux. Les soldats étaient dans un tel état d'irritation de voir leurs camarades tués par ces canailles à bout portant, soit des croisés, soit des caves, soit des barricades que tous les individus pris les armes à la main étaient fusillés par eux sur le champ dans la rue.

» Nous, mon cher frère, nous n'avons pas brûlé une

amorce. Notre division forte de quinze mille hommes (rive gauche) n'a fait que se promener. Le quartier que nous occupons est le plus populeux de Paris et celui où, habituellement, éclate l'insurrection et cependant personne n'a bougé. Il est vrai qu'on ne leur a guère laissé le temps de se remuer. Nuit et jour nous parcourions les rues. Notre bataillon a le 4 au soir rencontré un noyau de rassemblement qui, à notre approche, s'est dissipé comme par enchantement, ce qui nous fait croire que notre attitude a suffi pour le faire rentrer dans l'ordre.

» Je ne puis te dire la différence qui existait entre Paris le 3, 4, 5 et 6 décembre et Paris vu le 7. Pendant les quatre premiers jours tous les magasins étaient fermés, on ne voyait pas un bourgeois, pas une voiture dans la rue. Paris n'était plus que l'ombre de Paris. A chaque coin de rue, un poste de 50, 100 et 200 soldats se gardait militairement et se liait à un autre poste plus fort par des sentinelles doubles. Tout Paris était ainsi et le lendemain 7 les magasins étaient ouverts, tout le monde courait les rues, comme si la veille il n'y avait pas eu de combat, comme si Paris eût toujours joui d'une parfaite tranquillité. Quelques maisons criblées de balles et de boulets attestaient seules qu'il devait y avoir eu du sang répandu.

» Notre Colonel vient d'être nommé Général de brigade. J'en suis très content pour lui, mais je le regrette beaucoup. »

Après quelques lignes pour la famille et la signature, un post-scriptum assez piquant :

« Je désirerais que tu me fisses un petit brouillon de lettre pour M. Carvalho et sa dame. Je désire lui écrire au jour de l'an comme je le fais chaque année. Je désire lui témoigner ma reconnaissance pour ma position que je lui dois. Toi qui es fort sur les phrases bien tournées, adresse m'en quelques-unes de suite. Je te serai infiniment obligé.

» J'attends.

» Ton frère qui t'aime,

» L. Feyfant. »

* M. Carvalho était le colonel du 37e, au moment où Léonard Feyfant s'y engagea. Par la suite, promu général et attaché au Ministère de la Guerre, il n'avait cessé de s'intéresser à mon grand-père et s'était occupé de sa promotion.

III. — *Campagnes d'Italie, d'Afrique, de Chine, etc...*

Le Prince Président est devenu Napoléon III. Léonard Feyfant en février 1856 a été nommé capitaine. En 1859, c'est la guerre d'Italie qui s'ouvre. Un de ses collègues, père de famille, désigné pour partir se plaint à lui d'avoir à quitter sa femme et ses enfants. « Permutons, mon cher, permutons ! », s'écrie notre héros qui rêve de se couvrir de gloire. Ainsi dit, ainsi fait. Et le capitaine Feyfant qui s'est distingué au cours des combats par son énergie et sa bravoure reçoit sur le champ de bataille la croix impériale de la Légion d'honneur. La guerre finie, il fait campagne en Afrique (1860-1861), puis en Chine (1862-1864) où il est blessé à la cuisse au cours d'un combat contre les rebelles de Tsimpoo (12 mai 1862). Capitaine-major en 1863, major en 1864, chef de bataillon en 1865, il retourne en 1869 en Afrique. Il y commande les célèbres « bataillons d'Afrique » qu'on appelait alors les *zéphirs*, admirables sous le feu, disait-il, mais voleurs et chapardeurs en diable. L'un d'eux, opérant dans un magasin à deux issues, ne revendait-il pas au marchand son propre riz, qu'un de ses camarades avait volé de l'autre côté ? Il leur arrivait de vendre leurs effets militaires. En ce cas, le commandant Feyfant les faisait jeûner en prison, jusqu'à récupération, par économie sur la nourriture, de la valeur des objets vendus. Cette rigueur, nécessaire pour tenir de tels hommes, ne l'empêchait pas de fermer les yeux sur d'autres infractions, jugées par lui d'importance secondaire : il avait donné l'ordre aux sentinelles de faire semblant de ne rien voir, quand un des hommes, la nuit, sautait le mur. Pareille tolérance, jointe à beaucoup de fermeté, le faisait aimer de ses hommes, tandis que son prédécesseur, trop strict en cette matière, s'était fait détester d'eux et avait fini par vivre dans la crainte perpétuelle d'être tué.

Mais sur cs entrefaites, la guerre de 1870 éclate. Léonard

Feyfant demande aussitôt à rentrer en France. Nommé lieutenant-colonel d'un régiment de marche, il sert dans l'armée de la Loire et fait ensuite partie de l'armée de Versailles. Son dernier fait d'armes est l'enlèvement de la redoute de Châtillon occupée par les Communards. Il lui vaut d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Comme d'autres militaires de carrière de cette époque, il supportait avec peine l'idée d'appartenir à une armée qui, après tant de victoires, avait connu la défaite; il avait trouvé dur d'être obligé, en réprimant l'insurrection de la Commune, de se battre contre des Français; peut-être aussi voyait-il avec quelque amertume des généraux qui étaient loin de posséder sa valeur militaire « briller en temps de paix », suivant l'expression d'un de ses camarades demeuré au service après lui.

C'est dans ces conditions, qu'un incident le détermina à abandonner la carrière. « *Le Gaulois* » ayant attribué la prise de la redoute de Châtillon à un autre régiment que le 70e de marche, quelques officiers du 70e, à l'insu de leur colonel, adressèrent une rectification à ce journal. Le général de Cissey, ministre de la guerre, ayant défendu aux officiers d'écrire dans les journaux, rendit le colonel responsable de cette infraction à ses ordres et lui infligea trente jours d'arrêt. Indigné par cette punition et surtout par la manière brutale dont elle lui était signifiée, mon grand-père donna sa démission et se retira dans son pays natal. Il était dans sa 86e année quand il mourut, d'une congestion pulmonaire, dans sa petite propriété des Mazades (commune de Champcevinel), où ses six petits-fils venaient ordinairement passer leurs vacances, et qui, présentement, est la propriété de M. Jacques Joussain, ingénieur chimiste à Paris, le cinquième de ses petits-fils.

Après trente-trois ans d'une carrière militaire bien remplie, Léonard Feyfant avait joui pendant trente-quatre ans de sa retraite.

Héritier de l'esprit d'aventures, de l'impatiente ambition, de la bravoure et de la vivacité de caractère qui distinguaient, aux XVIe et XVIIe siècles, les « Cadets de Gascogne », il avait aussi incarné en lui, à sa manière, les passions et

les aspirations du Romantisme : il avait participé à l'ardeur d'un génération dominée par les souvenirs des guerres de la Révolution et du Premier Empire, — ardeur qui s'est donné carrière dans une littérature à laquelle on reproche d'avoir sacrifié trop souvent la raison à l'imagination et à la sensibilité, avant de s'abandonner au don-quichottisme qui caractérise la politique extérieure de Napoléon III.

André JOUSSAIN.

LE CHATEAU DE VILLEFRANCHE DE LONCHAT

La bastide de Villefranche de Lonchat a été construite, à la fin du XIIIe siècle, par Edouard Ier d'Angleterre, sur le territoire de la paroisse de Lopchac (1). Dès le XIVe siècle, elle fut entourée de murailles et c'est, vraisemblablement, à la même époque que fut bâti son château. La configuration du plateau rocheux qui servit de base à la nouvelle ville, et le plan de cette dernière, relevé par le géographe de Belleyme au XVIIIe siècle, renforcent cette hypothèse.

Les remparts de l'ouest et du sud étaient juchés sur le rebord de la colline escarpée qui domine le vallon de 28 à 30 mètres. en ces endroits. Au nord et au sud-ouest, le plateau, dont la pente est adoucie, était défendu par des tours d'enceinte et de larges fossés ou « doües ». Ceux-ci sont indiqués dans plusieurs actes des XVIIe et XVIIIe siècles; il en subsistait encore des restes, ces dernières années, qui ont été comblés récemment. A l'est, en dépit de murailles et d'un fossé, la ville offrait un point vulnérable en raison de la continuité du plateau qui se prolongeait, dans cette direc-

---

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXVI (1949), p. 190.

tion, sans dénivellation sensible. C'est donc, logiquement, cet emplacement qui fut choisi pour y édifier le château; celui-ci avait, en ce lieu, un rôle éminemment protecteur.

La carte de Belleyme nous montre l'enceinte de Villefranche avec ses tours. Elle indique le château à l'est et hors les murs de la bastide, mais au bord même de ces murs et des fossés, avec lesquels il forme un ensemble défensif cohérent et classique.

D'autre part, les seuls vestiges qui nous restent de cet ancien édifice sont (outre les murs de 1 m. d'épaisseur inclus dans l'habitation actuelle et une cave voûtée en grès appareil), des corbeaux en saillie à l'angle sud-est et au niveau du grenier. Ces corbeaux, qu'on a eu l'heureuse idée de respecter, devaient soutenir le chemin de ronde et les mâchicoulis encadrant une tour carrée. Leur forme est bien celle du XIVe siècle.

Dès cette époque, Villefranche, érigée en châtellenie, fut, comme c'était le sort de toutes les seigneuries, donné à diverses reprises à des partisans qui combattaient sous la bannière anglaise. En 1330, la châtellenie et la bastide ayant été donnée par Edouard III d'Angleterre à Bérard Ier d'Albret, dévoué à sa cause, le château et la seigneurie furent acquis à la Maison d'Albret. Malgré des fluctuations diverses, résultant des combats et de l'ardeur belliqueuse des seigneurs d'Albret changeant parfois de camps, cette Maison conserva la seigneurie de Villefranche ; elle fut ainsi, par la suite, à Henri de Navarre. Nous avons vu, dans une précédente étude, que les comtes de Foix-Gurson au XVIIe siècle, le maréchal duc de Biron au XVIIIe, enfin François de Belcier, seigneur du Crain depuis 1777, en furent les possesseurs successifs (1).

Du château, qui fut au centre d'âpres luttes, tant pendant les guerres anglaises que pendant les guerres religieuses, nous n'avons aucun document nous permettant de préciser son rôle pendant ces périodes batailleuses. Il est certain,

---

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXVI (1949), p. 207 et 208.

pourtant, qu'il dut être le gardien actif et vigilant de la bastide, et partager avec elle les rigueurs de ces dures épreuves. Sa position seule, en un point culminant et stratégique, suffit pour l'attester. La Révolution lui enleva son caractère seigneurial, et ses différents propriétaires de l'époque moderne rhabillèrent ses restes en grande et paisible maison bourgeoise. Cette transformation totale a été suivie d'un oubli râpide, et nombreux sont les gens de la contrée qui doutent même de son existence antérieure.

Il nous paraît donc utile, pour l'histoire de Villefranche et celle du Périgord, de faire connaître les documents authentiques relatifs à ce château.

Un acte, mutilé et incomplet, provenant d'archives particulières (1) et que l'on peut dater de 1650 environ, a trait à la vente d'une maison dans Villefranche. Cette aliénation est consentie par « *Illustre Haute et Puissante dame Marie Claire de Beaufrémont comtesse du Fleix marquise de Senecey, dame d'honneur de la Royne, au nom et comme tutrice de Illustre Haut et Puissant seigneur messire Jean Baptiste Gaston de Foix, son fils aîné, mineur, comte des comtés de Gurson et du Fleix, seigneur et baron de Villefranche et autres lieux...* » laquelle a constitué pour son procureur général Mᵉ Etienne Jourgniac, secrétaire de la chambre du roy, pour avoir « *l'intendance des terres et seigneuries deça la rivière de Dordogne* »; l'acquéreur est chargé d'acquitter les droits habituels, ainsi que « *de payer de rente annuelle perpétuelle foncière et directe à la dite dame, dix huit deniers tournois et une poule belle et raisonnable, le tout payable à chacun an, au jour et fête de Noël, au château du dit Villefranche* ».

Un arpentement de la paroisse, pour 1734, mentionne, dans des confrontations : la rue du portail », « la grand rue du portail du château au Cathelot », « la rue du château au Cathelot ».

Nous savons par les registres paroissiaux (2) et divers

(1) Archives de la famille Dezeimeris.

(2) Arch. munic. de Villefranche.

actes notariés (1), que le château était habité, au moins en partie. au XVIIIe siècle, par le curé de la paroisse. C'est ainsi que Me Jean Terrade, curé de Villefranche et de Minzac, « décédé au château » le 22 septembre 1726, est remplacé par messire Gabriel de Villars. Ce dernier habita également le château qui, en dépit de sa qualification de seigneurial, devait être, en 1762, en piteux état. Un visiteur, y ayant été hébergé à cette date, nous en a laissé un tableau peu flatté dans une relation de voyage, moitié rimée et quelque peu humoristique (2) :

« *Dans un vieux château qui fondait,*
Masure, et vrai ni de chouette,
L'Abbé, sans feu se morfondait,
Et le vent assez fort grondait
Dans cette effroyable retraite
Où, par la fenêtre il entrait. »

Le 16 juin 1773, messire Gabriel de Villars décédait « au château, vers les onze heures du soir ». Dès deux heures du matin, le 17 juin, deux de ses héritiers, messire Jean de Chabans, seigneur de Mondésir, comme mari de Charlotte de Villars, et messire Jean Henri de Galard, vicomte de Béarn, se transportaient, en compagnie d'un notaire et de deux témoins « *au lieu de la Tour, situé dans Villefranche, domicile ordinaire du dit feu sieur abbé de Villars où est encore son cadavre* ». On procéda immédiatement à un « début d'inventaire » (3) qui paraît n'avoir pas eu de suite.

Le 21 juillet 1772, un notaire avait déjà rédigé un testament « dans une chambre des tours », où était alitée une nommée Marie Lacroix, qui était peut-être au service du curé de Villars (4).

---

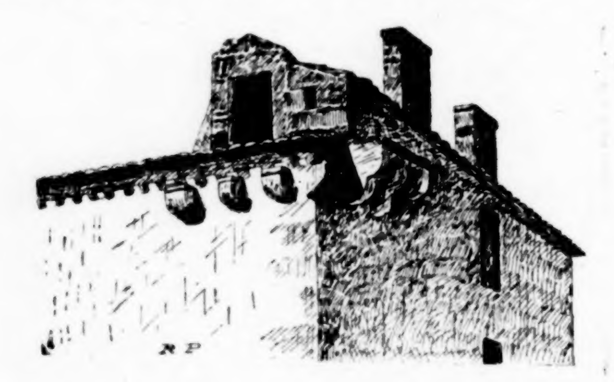
(1) Arch. not. de Villefranche.

(2) *Voyage de M. Courtois en Périgord* (réédition de 1878).

(3) Batcave, notaire royal à Villefranche.

(4) Arch. not. de Villefranche, Conchou (minutes 1772).

En 1774, sept seigneuries périgordines, dont celle de Villefranche, appartenant aux héritiers du maréchal duc de Biron, furent mises en vente par adjudication. Les affiches concernant notre seigneurie furent apposées, en 1775, aux lieux déterminés à cet effet, et, tout d'abord « contre la principale porte d'entrée du château ». Elles mentionnent, en premier lieu : « un château seigneurial, composé » d'un corps de bâtiments élevé d'un rez de chaussée et » d'un premier étage, consistant chacun en trois chambres » de plein pied, escalier en pierre, galerie au niveau du » premier étage, aussi en pierre, une tour quarrée, flanquée » de quatre autres tours, élevée de trois étages avec une



LES DERNIERS VESTIGES DU CHATEAU DE VILLEFRANCHE EN 1949

Dessin de M. Roger PUYSARNAUD (*Membre de la Société*)

» chambre et quatre bouges à chacun des dits étages, deux » fours, une belle grange, cour jardin et douves... le tout » contenant un journal une brasse cinq carreaux ».

Le procès-verbal d'estimation, très détaillé, précise qu'il y a « un portail d'entrée dont la fermature à deux battants » est supportée par quatre pentures fermant à clef, le tout » en mauvais état ». Il décrit minutieusement le corps de bâtisse principal, qui est aussi en mauvais état, puis la grange, et, ensuite, la « tour quarrée » qui, de ce fait, ne

devait pas être soudée au corps de logis. Les quatre tours flanquant cette tour carrée sont qualifiées de « donjons », et, les dimensions aidant, il faut comprendre qu'elles affectent la forme de tourelles d'angles contenant « chacune un bouge » par étage. Dans le rez-de-chaussée de la tour « sont les prisons voutées dont la fermature est supportée » par deux pentures fermant à clef ». Les charpentes de la dite « tour quarrée et des dits donjons sont liées les unes » avec les autres, couvertes de tuiles à crochet ».

Après un abaissement de la première mise à prix, l'adjudication de la seigneurie de Villefranche fut faite le 10 juillet 1777 au profit de François de Belcier, seigneur de Crain (1). Le nouveau possesseur se trouva bien vite en face d'une situation embrouillée à tous égards : Bien que l'affiche de 1775 spécifiât que les terres de Villefranche relevaient du Roi en plein fief, foi et hommage, le duc de Bouillon exigea d'en recevoir l'hommage comme duc d'Albret. Par contre, le receveur des domaines à Monpaon considérait le seigneur de Villefranche comme « seigneur engagiste » d'un domaine dépendant directement du roi. De ce fait, il lui disputait les droits de lods et ventes et lui déniait celui de recevoir les hommages des fiefs nobles de cette terre. Des échanges de Mémoires entre les parties adverses nous fournissent maints détails intéressants : « *L'Etat de la consistance et revenu de la baronnie de Villefranche de Lonchat en Périgord (1781)* » désigne « un vieux » château fort délabré avec une cour et jardin » dont le revenu « peut aller à 50 livres ». Mais le receveur de Monpaon observe, en 1782, qu'après de nouveaux éclaircissements, le château de Villefranche, avec sa cour, jardin et prés clôturés « doit être porté au moins au revenu de » cent livres annuellement, au lieu de 40 que le seigneur » engagiste le porte sous prétexte d'une ferme ci-devant » faite à l'ancien curé qui ne possédait point tout le » château ».

Plus encore, ce zélé fonctionnaire prétend que le château appartient au roi et ne peut être engagé. A son avis, il ne

(1) Arch. nat., Minutes Guespereau (1777 - dossier annexe).

pouvait être compris, vu son importance et son utilité, dans l'aliénation que fit Henri IV de la seigneurie de Villefranche en 1602; « *composé d'une très vaste étendue, sur une haute éminence qui commande tout le pays des environs, il est garni encore, nonobstant sa vétusté et son délabrement, de tours garnies de très beaux donjons d'une hauteur prodigieuse, avec des fossés très vastes et séparés de ceux de la ville comme le mur même qui le renferme... il est prouvé par ce qui reste qu'il a été autrefois une forteresse faite pour tenir non seulement la ville dans sa dépendance mais encore la paix dans les environs* » (1). Et le receveur de conclure que le château doit être réclamé.

Le seigneur de Belcier fut contraint de faire une déclaration comme « engagiste » d'une terre domaniale; les lods et ventes et l'ensaisinement furent perçus au profit du roi, mais le château resta à Belcier. Pas pour longtemps. Sous la Révolution, François de Belcier fut condamné à mort et décapité à Bordeaux, en 1794. Ses deux fils émigrèrent. Sa fille était mariée à Alexis Boussiers de Rochépine, non émigré, ce qui lui permit de racheter, avec son mari, une partie des biens de son père : Le 22 floréal en IV : 11 mai 1796, le « citoyen Alexis Bouchier Rochépine agriculteur...
» a déclaré se soumettre d'acquérir... une maison ou vieux
» château et cour dépendant des biens appartenant à la
» Nation représentant les deux frères Belcier émigrés, et
» jouis par la commune de Villefranche. Somme consi-
» gnée : mille livres francs valeur métallique » (2).

Une soumission analogue, du 21 floréal, concernait le domaine de Gurson. A la requête de Boussiers-Rochépine, une expertise fut faite, conformément à la loi, pour fixer le prix de vente de ces biens soumissionnés. Le 4 messidor an IV : 22 juin 1796, Me Etienne Durand-Fonbone, notaire public, habitant de la commune de Saint-Martin, expert nommé par délibération de l'administration de la Dordogne, et Me Philippe Battut-Marin, notaire public, habitant la commune de Gardegan, canton de Castillon, expert

(1) Arch. dép. de la Dordogne, A 72 pièce 16.

(2) Arch. dép. de la Dordogne, Q 143, soumission n° 62.

nommé par le citoyen Alexis Boussiers-Rochépine, firent ces estimations; cette opération eut lieu en présence du soumissionnaire et du citoyen Pierre Dezeymeris, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Villefranche. Dans ce document, le château de Villefranche est ainsi désigné : « Une maison ci-» devant appelée le château de Villefranche composée de » quatre tours avec une chambre au milieu, deux petites » chambres, un cour, un petit jardin entouré de murailles, » le tout en mauvais état ainsi que tous les bâtiments dont » partie tombent en ruine, à côté de la ville cour ou terrain » en friches et rocher, et les anciens fossés » [1]. Le tout est évalué 1.500 livres dont les deux tiers reviennent à la nation. Le citoyen commissaire du pouvoir exécutif fait observer que « la maison de Villefranche est occupée par la direction du canton et que les tours peuvent servir de prisons si on fait les réparations qu'exige cet établissement ».

Peu d'années après, un sieur Etienne Parrot, marchand de chevaux, qui fut procureur de la ville de Villefranche et membre du comité révolutionnaire, possède et habite la « maison » qui a perdu son titre seigneurial et, certainement, ses tours aristocratiques. En 1824 il la vend, avec tous ses immeubles [2], à M. Jean-Baptiste Mortemousque, percepteur à vie. Celui-ci devait la léguer plus tard à la famille Chayron dont un descendant fut maire, très estimé, de Villefranche, de 1892 à 1918.

Notons ici qu'au cours de transformations du dit immeuble, M. Mortemousque avait constaté la présence de vestiges d'une tour ronde à l'angle N.-O. de la maison.

Bien des actes notariés portaient, au XIXe siècle comme au XVIIIe, l'expression « proche les tours ». Quelques parcelles avoisinant l'ancien château sont désignées encore, au cadastre, « au lieu des tours »; la « maison » ci-devant château, est également cadastrée « à la tour ».

---

(1) Arch. not. de Villefranche, Durand-Fonbone (1795).

(2) Arch. not. de Villefranche, Seignolles (4 novembre 1824).

Les murailles rasées, les fossés comblés, l'orgueilleuse tour démolie, on a, de plus, prolongé la rue, anciennement nommée « rue du portail », le long de la façade nord de l'ex-château; cette rue prolongée passe donc, aujourd'hui, exactement à l'emplacement du portail qui ouvrait sur la ville. Une place publique a été aménagée dans ce qui fut une partie de l'enceinte, et, bien vite, l'oubli a balayé des siècles d'histoire.

Seuls, quelques fervents du passé remarquent les corbeaux insolites qui, à l'angle d'un mur, « sur une haute éminence qui commande tout le pays des environs », prolongent la garde illusoire de l'antique bastide comme des sentinelles oubliées.

L. GARDEAU.

CHOSES ET GENS
DE SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE

(Extraits des papiers inédits de Ferdinand POUYADOU)

(Suite et Fin)

Vieilles demeures. Châteaux et gentilhommières.

Le château de St-Vincent, repaire noble ayant droit de justice sur la paroisse, était la propriété des ***Brunet***, écuyers, *sieurs de La Besse*. S'il faut en croire l'armorial du Périgord (T. 4, p. 119) il y aurait eû, en même temps, deux sires de Brunet de Labesse ; l'un à St-Vincent et l'autre à La Bonnetie (commune de Sarliac) qui vendit cette propriété aux Ducheyron de Beaumont.

Le château était situé au bas du bourg sur le chemin allant à la rivière et au moulin. J'ai ouï conter que la tour s'écroula un jour que les ouvriers en réparaient la charpente et que, prévenus par des craquements, ils avaient eu le temps de sauter sur le logis. Celui-ci fut démoli en partie, les matériaux ayant servi à construire le relai de poste (actuellement maison Delpey, près de la gare).

Le dernier seigneur de Brunet de Labesse mourut le 1er août 1778 et fut enterré, le lendemain, dans l'église paroissiale « es tombeau de ses ancètres. »

Le remplaçant immédiat des Brunet fut un bourgeois de Périgueux, M. Ventou-Dumaine, qui fut maire de St-Vincent, de 1813 à 1818.

Sa fille, Marguerite, née en 1878, épousa, le 3 pluviose an XI, Bertrand Brou-Lamothe, né à Cubjac et qui était venu en qualité d'héritier de la gentilhommière des Lamothe d'Hamelin, située sur le chemin de St-Vincent à la Peytelie (appartenant à la famille Portas).

Au commencement du XVIIIe siècle, le d'Hamelin qui occupait cette charmante gentilhommière et qu'on appelait à St-Vincent « Moussur de las Chasseignas », nom que portent encore les terres qui lui appartenaient, paraît avoir été un particulier très batailleur. On le trouve toujours en discussion, batailles ou procès soit avec le prieur, soit avec les Périer du Bosvieux. Il est même condamné un jour pour s'être introduit violemment chez le prieur Rousset. A la veille de la Révolution, la maison est habitée par trois vieillards qui sont évidemment ses enfants : Anne Hamelin décédée le 3 juin 1788, à l'âge de 70 ans ; Bertrand Hamelin, prêtre, ancien curé de La Chapelle-Faucher ; Angélique Hamelin.

Le château du Bosvieux (incendié en 1900 et reconstruit par M. Marcel Gaillard en 1908) avait été bâti, vers le milieu du XVIIe siècle, par Jehan Périer, procureur du bailliage de St-Privat. En 1666, Jehan Périer, toujours qualifié de procureur, est porté, dans un acte, comme résidant au Bosvieux. Après lui, ses fils se firent appeler *Périer du Bosvieux* et même Périer du Repaire du Bosvieux et cessèrent d'aller gratter les minutes du bailliage. Ils firent si bien qu'un M. de Périer du Bosvieux, garde du corps, figure dans la liste que l'on trouve à la suite du mémoire de 1775 pour la ville de Périgueux et qui est intitulée : « Etat des citoyens de Périgueux, tant de ceux du second ordre, que des simples nobles actuellement au service du roi ou morts dans les dernières guerres ou retirés depuis. »

Avant de bâtir le Bosvieux, les Périer habitaient S[t]-Vincent dans la maison à l'entrée du bourg, qui est allée en dot à une demoiselle Marguerite Périer, lors de son mariage, en 1738, avec un sieur Estrade. Raymond Estrade, leur fils, la laissa à Agnès Estrade, sa fille mariée à Chanard-Lachaume, homme de loi, qui, après avoir été maire de S[t]-Vincent de 1801 à 1810, fut nommé juge au tribunal de Périgueux (1).

On peut encore citer, au centre du bourg, une vieille maison bourgeoise d'autrefois habitée, vers 1787, par une famille Villatte, puis par les Ventou du Maine; au hameau de Faugeras, la maison du chirurgien Claude Sudrie qui prit une part active au mouvement révolutionnaire; à la Morélie, la maison habitée avant la Révolution par de riches bourgeois, les Petit de la Morelie qui étaient fermiers de toutes les dîmes de la cure sur la rive droite de l'Isle.

Un village disparu.

A droite du chemin qui va de S[t]-Vincent à Labatut, au commencement des bois dits des *Chacourtis*, on rencontre des ruines qui semblent avoir appartenu jadis à plusieurs habitations et formé un véritable village. Un chemin très large y conduisait et la mare qui devait servir à ce village est encore apparente.

Ce village s'appelait *Le Durier*. Cette tradition a été retenue par la famille Verdier. Je la tiens de Gabriel Verdier, décédé il y a quelques années à un âge très avancé, et dont le père, Jean Verdier, dit Jean de Manaud, décédé à 85 ans, la tenait de son père.

Comment et à quelle époque ce village a-t-il disparu ? il est difficile de le déterminer. Toutefois, un objet trouvé non loin de là dans un mur, pourrait permettre de former quelques conjectures. L'objet en question est un petit boulet, ou même une balle énorme d'espingole ou de fauconneau. Ce village a dû être pris et incendié pendant la longue pé-

---

(1) Marguerite Perier était la trisaïeule de Louis-Ferdinand Pouyadou. La maison est encore dans la famille. (J.L.).

riode des guerres dont le Périgord fut le théâtre (occupation anglaise ou guerres de religion).

Un personnage étrange.

Jeanne Sophie Périer du Bosvieux avait épousé le 21 thermidor an X, Maximilien Leymarie (19 ans, officier de santé). Son père Raymond Périer du Bosvieux n'a pas signé l'acte.

J'avais, depuis mon enfance, entendu raconter les hauts faits de ce Leymarie. Ma mère et surtout mon vieux métayer Etienne Lambert savaient sur lui un tas d'histoires. Cela tenait de la légende et semblait s'être passé dans des temps très anciens. Cet Etienne Lambert était le filleul de Leymarie et dans sa jeunesse, il avait servi au Bosvieux. Grâce à la dextérité de son parrain, il ne fut jamais appelé au tirage au sort. Leymarie l'envoyait un jour chez le percepteur à Savignac pour payer ses impôts. Le percepteur, avant de lui faire sa quittance, vida l'argent sur le bureau, l'examina, le remit dans le sac et dit à Lambert en le lui rendant : « *dira à toun moussur qué m'envoyé d'aûtre argent. Volé pas quéou* ! » et le jeune garçon remporta sa fausse monnaie tout simplement.

J'avais vu les moules à fausse monnaie trouvés par M. Lacombe dans la cave du Bosvieux, j'avais parcouru la grotte qui était dans la vigne à gauche en arrivant au château et lu, sur la voute, écrit à la fumée de la lampe : « Priez pour Leymarie, pour le salut de son âme. » Je ne m'étais jamais posé, sur ce point, de question de date et je croyais depuis longtemps Leymarie dans l'autre monde.

En 1861, un jour, je vis entrer dans la cour de St-Vincent, mon ami Lucien Cluzeau, accompagnant un monsieur et une dame qui m'étaient inconnus. La dame était quelconque. Mais le monsieur ! Jamais premier président vieilli sous l'hermine n'eût une mine si haute. Grand, droit, le front sévère, il était réellement imposant.

« Voici, me dit Lucien, M. Leymarie qui voudrait voir ta mère ». Je fus un moment sans comprendre. Il fallut qu'il ajoutât « M. Leymarie du Bosvieux ». Agé de 80 ans il avait eû envie de revoir Savignac.

La pauvre Sophie du Bosvieux mourut dans le dénuement le plus absolu, son mari ayant eu l'habileté de lui faire vendre depuis longtemps ce qui lui restait (1).

Une brochure, distribuée à Savignac-les-Eglises, raconte la vie de Leymarie pour l'édification de ses anciens administrés.

Jean LASSAIGNE.

NOTICE

Sur la vie privée et politique de Maximilien Leymarie, ex-maire de Savignac-les-Eglises, ex-garde national et, actuellement, vendeur d'orvietan à Tarbes. (Supplément à la *Biographie des contemporains*.)

« Leymarie fils de M. son père, lequel était chirurgien, naquit vers l'année 1782, à Savignac (Dordogne) ; son enfance fut, comme celle de presque tous les hommes célèbres; ses inclinations, ses goûts présagèrent ce qu'il serait un jour : amour de la toilette, grand penchant à l'équitation, tout aux belles, tout à ses plaisirs et dextérité rare dans ses manières, telles furent les heureuses dispositions qui signalaient son adolescence. Mais sa fortune, plus que modique, et les rétributions que son père levait sur la confiante crédulité de ses pauvres malades ne lui auraient pas permis longtemps de suivre ce genre de vie. Leymarie le comprit et pensa sérieusement à embrasser la profession de son père; il se rendit, à cet effet, à Paris, où il apprit à empailler les oiseaux. De retour de la capitale, il épousa M[lle] Sophie du Bosvieux, malgré son futur beau-père : ce respectable vieillard était malade lorsque le mariage eût lieu, était-ce de chagrin, de désespoir ? On l'ignore. Sa maladie n'a jamais été connue. Ce qu'il y a seulement de clair et de positif, c'est que MM. Leymarie, père et fils, lui administrèrent à l'envie les secours de leur art et que l'efficacité de leurs remèdes fut telle, que le malade mourut en moins de 48 heures.

« Possesseur, par sa femme, d'une fortune d'environ 100.000 francs, Leymarie se livra, sans mesure, à ses plaisirs. Pendant 10 ans, ce ne fut, au Bosvieux, qu'une longue suite de fêtes, de bals, de festins et d'amusements de tous genres; vainement chaque jour l'avertissait que sa fortune, c'est-à-dire celle de son épouse, recevait une nouvelle brèche; trop généreux pour réformer son

---

(1) Je possède une miniature représentant Sophie du Bosvieux. La malheureuse épouse de Leymarie y apparaît comme une personne assez insignifiante, mais fraîche, grassouillette, la poitrine un peu forte, le nez en l'air, la bouche sensuelle. Peut-être, au fond, n'a-t-elle pas regretté d'avoir choisi un pareil mari ! (J. L.).

train de vie, il vendit ou fit vendre à son épouse, à plusieurs reprises, pour 70.000 fr. de biens.

« Leymarie avait cultivé les arts avec succès; il voulut, par ses talents, réparer les pertes que lui avaient causées ses dissipations; il fit la connaissance de Batailler, orfèvre à Périgueux; la mixtion, la fusion de divers métaux furent le principal objet de leurs études. Afin de ne pas être troublés par leurs expériences physico-chimiques, ils se retiraient à la campagne du Bosvieux et travaillaient, avec toute l'activité imaginable, dans les caves du château qui retentirent plus d'une fois du bruit de leurs exploits. Nous reviendrons là-dessus; suivons Leymarie dans une nouvelle carrière.

« Après les événements des Cent jours, il grossit la trop nombreuse liste de tous ces chevaliers d'industrie politique qui, à l'affût de tous les gouvernements nouveaux, se montrèrent, lors du retour des Bourbons, leurs partisans si déclarés, les uns pour obtenir des places et les autres pour faire oublier les noirceurs de leur vie privée par une apparence de zèle et un prétendu dévouement. Il fut nommé maire de Savignac-les-Eglises; il fit partie de la garde nationale à cheval, corps (soit dit en passant) où l'on vit des personnes très dignes, très respectables mais qui, perdant de vue le but de son institution première, ne fit preuve que d'une ignorance profonde et d'un stupide fanatisme. Leymarie était le Michel-Morin du régiment; chansonnier, orateur, garde-magasin, directeur d'orchestre, commissaire des bals; on le voyait partout (et surtout à table), il dirigeait les toasts et portait les santés.

« Il parvint très avant dans la faveur de M. de Montureux, alors préfet de la Dordogne; le premier usage qu'il fit de son crédit, fut de dénoncer, à ce magistrat, toutes les personnes qu'il croyait suspectes; mais le mal est à côté du bien et Leymarie, emporté par un excès de zèle, compromit plus d'un innocent.

« Un médecin des environs, non moins recommandable par son instruction que par sa probité avait rendu des services de plus d'un genre à Leymarie qui en témoigna sa reconnaissance à ce docteur en lui faisant susciter un procès politique (1).

« Au sein des grandeurs, au faîte de la puissance, Leymarie avait une trop belle âme pour oublier ses anciens amis; aussi ne cessa-t-il jamais ses relations avec Batailler. Ce dernier, depuis quelques années, restait habituellement à Périgueux avec plusieurs élèves qu'il s'était associés, se livrant toujours au même genre d'occupation dont il a été parlé. Ils avaient poussé si loin l'art des préparations métalliques que le gouvernement s'empressa de récompenser leurs talents comme il le devait, se chargea de nourrir et de loger, tout le temps de leur vie, Batailler et ses compagnons et les envoya à Rochefort. A cette époque, Leymarie disparut pendant un certain temps de la scène du monde; on ignore quel fut le lieu

---

(1) Il s'agit de M. Dupuy, médecin à Sorges. (*Note de F. P.*)

de sa retraite; quant aux motifs qui le déterminèrent à se cacher, on a pensé que, très affligé du départ de ses camarades, il avait voulu, sans aucune distraction, se livrer tout entier à la douleur.

« Bientôt après, il se persuada que le diplôme d'officier de santé qu'il avait obtenu par faveur, lui en avait donné les talents; il tenta d'exercer cet état mais, s'étant aperçu qu'il était de ceux qui ne sont pas prophètes dans leur pays, il s'équipa du mieux qu'il put et s'en fut dans des départements voisins promener sa nullité, vendre ses onguents et arracher des dents; toutefois, il essaya, mais sans réussir, d'amener avec lui, au moyen d'un faux passeport qu'il avait fabriqué, une jeune fille.

« Depuis 7 ans, il est revenu quelquefois à Savignac et, notamment, en novembre dernier, monté sur un beau cheval qui le faisait remarquer de tout le monde. Il a tout essayé pour décider son épouse à vendre en sa faveur une petite propriété qui lui reste comme débris de sa première fortune. Mais le temps des illusions n'est plus !...

« Si Leymarie ne fut pas toujours sage, il fut souvent heureux dans ses spéculations. C'est ainsi que Geneste, dit Tête noire, et Mlle du Defay lui ayant donné tous leurs biens, le premier à fonds perdu et le second par testament, furent bientôt rayés du nombre des vivants.

« En peu de mots : ménétrier, chirurgien, danseur, escamoteur, maire, garde national à cheval, dentiste, prôneur de baume, arlequin, baladin et espion, tel fut Leymarie... Si l'histoire ne le grave pas dans ses fastes, le pays qui l'a vu naître se rappellera longtemps de lui.

« A Tarbes, le 1er janvier 1826 : J.-P. Chambaudan.

« *Nota.* — Dans cette esquisse rapide on a parlé de l'ensemble de la vie, sans pouvoir en relater toutes les anecdotes. Si quelques erreurs ont été commises, M. le Charlatan est invité à donner tous les renseignements nécessaires pour leur rectification. »

A PROPOS D'UNE LETTRE INÉDITE DU CHEVALIER D'AYDIE

Tous les éditeurs des lettres de Mlle Aïssé ont fait précéder le texte de cette correspondance d'une notice sur la vie de leur auteur et ils n'ont pas pu n'y pas parler du chevalier d'Aydie et de leur fille Célinie Leblond, la future vicomtesse de Nanthiat (1).

Dans les deux premières éditions, celle de 1787 et celle de 1788 (Paris, La Grange) les lettres sont précédées « d'un narré très court de l'histoire de Mlle Aïssé, pour servir à l'intelligence de ses lettres, avec des notes, dont quelques unes sont de M. de Voltaire ». L'auteur du narré écrit qu'après la mort de sa maîtresse, le chevalier « ne pouvant supporter le séjour de Paris, où il était obligé de vivre dans le grand monde, se retira dans ses terres en Périgord, emmena sa fille avec lui ; après l'avoir faite très bien élever, il la maria à un gentilhomme de ses voisins et lui fit une dot de cinquante mille livres ».

Il y a dans ces quelques lignes des erreurs, que l'on répètera à l'envie Aïssé meurt en 1733; le chevalier laisse Célinie, qui n'a pas encore 9 ans, au couvent de Sens où on l'élève et il ne l'en fera sortir qu'en 1740, pour la marier trois mois après au vicomte de Nanthiat ; c'est alors seulement qu'il se fixera en Périgord, non dans ses terres — c'est un cadet et il n'en a jamais eu — mais à Mayac chez sa sœur, la marquise d'Abzac.

(1) Dans son *Histoire d'une Grecque moderne*, qui parut d'abord à Amsterdam en 1740, puis à Paris en 1781, l'abbé Prévost a romancé la vie d'Aïssé, sans trop se soucier de la vérité historique.

Dès maintenant se pose un petit problème, que les auteurs de notice ont éludé pendant longtemps : qu'a fait le chevalier pendant les 7 ans qui ont suivi la mort d'Aïssé jusqu'au mariage de Célinie ?

La troisième édition des lettres parut en 1806 à Paris chez Léopold Collin (1), avec une notice de M. de Barante, qui a été reproduite dans la quatrième édition (Paris. Chaumont. 1823) et dans laquelle il est à peine question du chevalier. Il existe, ajoute l'auteur, des lettres que celui-ci écrivit à M. Pont-de-Vesle relativement au mariage de Célinie ; « elles paraîtront bientôt dans un recueil de lettres trouvées chez M. d'Argental, qui est maintenant sous presse » (2).

En 1846 Sainte-Beuve écrivit une étude sur Mlle Aïssé, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* et que M. Ravenel inséra en tête de son édition des lettres — la cinquième —, après que son auteur l'eut corrigée et complétée (3). Lui aussi parle du mariage de Célinie, après lequel le chevalier se fixa à Mayac et il fait allusion à la vie de gentilhomme campagnard qu'y menait celui-ci d'après les lettres qu'il écrivit en 1753-54 à Mme du Deffand (4).

C'est en 1873 qu'Eugène Asse publia la sixième édition des lettres d'Aïssé dans un volume où elles font suite aux *Lettres Portugaises*, avec les réponses (Paris, Charpentier); sa notice est aussi discrète que celle de Sainte-Beuve sur la période de la vie du chevalier qui va de 1733 à 1740.

---

(1) Dans cette édition les lettres d'Aïssé forment le tome III et dernier des *Lettres de Mmes de Villars, de La Fayette, de Tencin, de Coulanges, de Ninon de L'Enclos et de Mademoiselle Aïssé.*

(2) M. de Pont-de-Veyle et M. d'Argental étaient les fils de Mme de Ferriol et ils avaient été élevés avec Aïssé. M. de Barante écrivit sa notice en 1805; le recueil de lettres qu'il annonce n'a jamais paru.

(3) L'édition Ravenel parut la même année 1846, à Paris chez Gerdès et chez Lecou.

(4) M. Ravenel a reproduit ces lettres écrites à Mme du Deffand à la suite de celles d'Aïssé.

L'année suivante Honoré Bonhomme fit paraître la *Correspondance inédite du chevalier Daydie, faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé* (Paris, Firmin Didot, 1874), que précède une longue notice (1) ; l'auteur y remarque que jusqu'alors on avait perdu la trace du chevalier après la mort d'Aïssé et qu'on savait seulement, par la correspondance de Mme du Deffand, qu'il s'était retiré dans ses terres (!) à Mayac.

H. Bonhomme rappelle qu'il était officier dans les Gardes du Corps et notre regretté vice-président J. Durieux nous a appris qu'il avait été nommé en 1733 lieutenant à la Troisième Compagnie Française et qu'il sera promu brigadier des armées en 1740 (2) Et H. Bonhomme ajoute qu'après la mort d'Aïssé « la guerre qui vient d'éclater entre la France et l'Autriche pour le rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne, le retient encore auprès de la cour, soit pour y prendre part à cette guerre, soit pour en attendre l'issue ; après quoi il partira pour le Périgord, où nous le retrouverons tantôt chez son frère aîné, à Vaugoubert (3) tantôt à Mayac chez sa sœur la marquise d'Abzac, auprès de laquelle il s'installera définitivement plus tard ».

Bon nombre de ces lettres sont adressées par le chevalier à son ami le bailli de Froulay (4) et elles sont pour la plupart datées de l'une de ces deux résidences. Mais, remarque H. Bonhomme, « une lacune de près de trois années dans la série de ses lettres (du 8 novembre 1733 (5) au 1er sep-

---

(1) Ce livre, dont le tirage a dû être restreint, est rare depuis longtemps, car les auteurs de la *Bibliographie du Périgord* l'ont ignoré.

(2) J. Durieux, Le Périgord militaire, *Bul. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, XLVIII, 1921, p. 320.

(3) Le château de Vaugoubert est situé dans la commune de Quinsac.

(4) L.-G. de Froulay était commandeur de l'Ordre de Malte, auquel appartenait le chevalier; il fut en 1741 nommé ambassadeur de l'Ordre à la cour de France.

(5) Aïssé était morte le 14 mars 1733.

tembre 1736) semble prouver que, pendant cet intervalle, il était encore à Paris où, pouvant voir le bailli, il s'abstenait naturellement de lui écrire ».

Cette hypothèse est controuvée par une lettre du chevalier, que j'ai eue jadis entre les mains et que je crois encore inédite. Elle est datée d'Oppenheim (Hesse Rhénane) le 5 août 1734 et elle est adressée à d'Argental; il remercie d'abord celui-ci des nouvelles qu'il lui a données de Célinie, dont il regrette le mauvais caractère et le peu de beauté, et il insiste pour qu'on lui soigne les dents ; il ajoute ensuite : « Nous avançons du côté de Mayence, sans autre dessein que de subsister. *Fruges consumere nati*. C'est la vocation de la plus grande et peut-être de la plus illustre partie de notre armée. Nous aurions besoin que le prince Eugène voulût, comme a fait le général Merci, nous contraindre à gagner une bataille ».

Le chevalier avait donc rejoint son corps, il avait été « mobilisé », dirions-nous aujourd'hui, pour la guerre de succession de Pologne et il guerroyait en Allemagne contre les troupe de l'Empereur ; ces nouvelles occupations lui faisaient quelque peu négliger son ami le bailli

Quant à la première partie de la lettre, elle confirme ce que nous avions sur le soin que le chevalier prenait de la santé de sa fille qui n'avait pas encore 10 ans. Il est amusant d'apprendre qu'elle avait alors mauvais caractère et qu'elle n'était pas belle. Espérons pour le vicomte de Nanthiat qu'en 1740 son caractère s'était amendé et qu'en devenant jeune fille, son visage avait acquis la grâce qui lui manquait en 1734. D'après M. de Sainte-Aulaire (1), l'arrivée du chevalier et de sa fille à Mayac, trois mois avant le mariage, aurait fait sensation et toute la petite noblesse des environs aurait admiré la beauté de Célinie ; d'après les contemporains, la jeune M[me] de Nanthiat était « très belle, fort spirituelle et d'un aspect très fier », ce qui ne l'aurait pas empêchée d'être douce, charitable, excellente, etc...

---

(1) D'après une notice manuscrite que cet académicien avait communiquée à Sainte-Beuve.

Puisque nous avons esquissé la bibliographie des lettres d'Aïssé jusqu'en 1873, ajoutons qu'en 1878 A. Piedagnel en a publié une septième édition (Paris, Jouaust) avec une courte notice, qui n'apporte aucune précision nouvelle et où il est à peine parlé du chevalier.

Vers 1926, M. Courteault tenta de publier une édition de luxe des lettres d'Aïssé ; mais la souscription ne fut sans doute pas couverte, car son promoteur renonça à son projet (1).

Enfin en 1943 a paru une huitième édition (Paris, Stock), accompagnée de la notice de Sainte-Beuve.

La publication des lettres du chevalier provoqua aussitôt une étude de J. Soury (Le Chevalier d'Aydie d'après sa correspondance), qui parut le 1er septembre dans la *Revue des Deux Mondes* et qu'on lira avec intérêt.

En terminant, je ne saurais trop rappeler la charmante étude qu'a publié en 1924 notre vice-président le Dr Emile Dusolier, *Le Chevalier d'Aydie et Mademoiselle Aïssé* (Périgueux, Ronteix) ; c'est une parfaite mise au point historique de la question et on doit être reconnaissant à son auteur de l'avoir débarrassée de tous les détails légendaires, dont on s'était plu à l'enjoliver (2).

Dr Ch. LAFON.

---

(1) Il a consacré à Mlle Aïssé une remarquable notice biographique et iconographique dans le *Dictionnaire de Biographie* en cours de publication chez Letouzey.

(2) J'ai pensé qu'il était inutile de mentionner les romans et les pièces de théâtre qu'ont inspirés les amours d'Aïssé et de son chevalier.

MARC DUFRAISSE EN EXIL

Marc Dufraisse, qui fut ce député de Ribérac élu sous la deuxième République, s'était trop révélé, tant par ses écrits que par ses discours, l'adversaire irréductible de Louis Bonaparte, pour que celui-ci songeât à l'épargner, lors du coup d'Etat du 2 décembre.

Il lui réservait même un traitement de choix, la déportation à Cayenne, à laquelle il n'échappa que grâce à l'intervention de George Sand, avec laquelle il avait dû se lier, du temps qu'il était commissaire de la République dans l'Indre, et qui sut obtenir qu'il ne fût condamné qu'au bannissement.

Chassé de France, Marc Dufraisse, après avoir connu quelques semaines d'emprisonnement à Mazas, se réfugia en Angleterre avec d'autres proscrits qui continuèrent, avec plus de véhémence que devant leur agitation, cependant bien vaine, contre le maître de l'heure. C'était Proudhon, Greppo, Caussidière, Joignaux, Madier de Montjau, Louis Blanc, Coldau, Victor Considérant, Nadaud auxquels s'était joint d'enthousiame l'agitateur anglais Feargus O'Connor trop heureux de trouver auprès d'eux un nouveau champ d'activité.

Le séjour de Marc Dufraisse en Angleterre ne fut que de peu de durée et, dès qu'il le put, il gagna la Hollande puis la Belgique, où il pensait pouvoir trouver mieux qu'en Angleterre dont la langue ne lui était pas familière un emploi lucratif.

Un grand nombre d'exilés du coup d'Etat se trouvèrent bientôt à Bruxelles, où ils ne tardèrent pas à former une société des plus unies où on comptait en premier Edgar Quinet qui, du même parti que Marc Dufraisse avait été un de ses meilleurs amis à la Chambre pour lequel il devait écrire une introduction à ses *Révolutions d'Italie*, et bien d'autres, parmi lesquels Baune, le docteur Laussedat, Emile Deschanel. Les énumérer tous n'importe pas.

Marc Dufraisse habitait rue Notre-Dame-aux-Neiges un logement dont on peut deviner l'inconfort. Il avait fait venir de France, dès que les circonstances l'avaient permis sa femme et ses trois enfants. Un quatrième naquit en 1855.

Disons, tout de suite, que pendant les premiers temps de leur séjour en Belgique, tous les exilés souffrirent réellement de la faim, tant la seule nourriture à laquelle leur permettait de prétendre leur pauvreté générale était détestable et insuffisante. Tous se nourrissaient au même restaurant. C'était rue de Ruysbrock où l'on mangeait pour seize sous le cachet.

Madame Edgar Quinet, fille du poète patriote roumain Georges Asaky, épouse en secondes noces du proscrit, qui partagea son exil, nous fait dans ses *Mémoires* le tableau attristé des misères endurées par ces hommes qui, notables dans leur pays, qu'ils fussent commerçants, avocats, notaires, avoués, médecins étaient mis dans l impossibilité de demander leur gagne-pain à l'exercice de leur professon, dans une société indifférente et même hostile.

Ces hommes de pensée et de combat, dira-t-elle, « essayè- » rent de tous les métiers possibles. Ils se firent correcteurs » d'imprimerie, commis de magasins, négociants en vins, » maîtres de langues répétiteurs, commissionnaires en » librairie, épiciers, oui, épiciers, débitant la cassonade et » la chandelle. Les spéculations réussissaient fort mal, les » clients payaient peu ou point; les chevaliers d'industrie, » gens à faillite, profitaient de l'inexpérience et de la pro- » bité de ces hommes, plus accoutumés au commerce idéal » des principes et des choses de la Révolution qu'aux inté- » rêts de l'arrière-boutique. »

Et, pourtant, ce n'est pas tant de ce dénuement physique que souffrit Marc Dufraisse que de l'abandon de ses livres et manuscrits qu'il avait dû consentir en quittant précipitamment la France. Il en fera l'aveu, plus tard, quand il se mettra au travail pour composer son *Histoire du droit de guerre et de paix*.

« Mes livres, ces in-folio érudits que mon aïeul et mon » père ont feuilletés, mes vieux livres sont restés loin de

» moi, près du lit de mort de ma mère, à côté de mon » berceau; leur misère n'a pas permis à ces savants volu- » mes, à ces regrettés compagnons de ma jeunesse de venir » me rejoindre à l'étranger et je n'ai pu me résoudre à » retourner vers eux. Ils m'attendent en vain sous notre » toit; notre séparation sera éternelle; c'est une des plaies » sans nombre, une des douleurs sans fin de mon exil. »

En compensation de leur dénuement et de leur détresse morale, les exilés auraient pu se croire, au moins, en sûreté en Belgique. En réalité leur situation devint bientôt des plus pénibles.

Et, d'abord, ils étaient tenus de comparaître tous les quinze jours à la sûreté publique pour faire constater leur présence à Bruxelles et qu'ils n'avaient pas rompu leur ban. Ils y étaient, d'ailleurs, régulièrement invités par le directeur de la police qui leur rappelait cette petite formalité. C'était la première fois que l'histoire enregistrait de semblables humiliations pour des réfugiés français, véritablement traités en repris de justice.

On ne sera pas, dès lors, surpris, que Marc Dufraisse ait accueilli comme un bienfait inespéré l'occasion de quitter la Belgique pour la Suisse, où l'influence du général Cavaignac qu'il avait, cependant, combattu presque à l'égal du futur Napoléon III, venait de lui obtenir la place de professeur de droit à l'école polytechnique fédérale de Zurich, où il allait être chargé d'enseigner le droit privé, la jurisprudence civile et commerciale.

C'est à l'automne de 1855 que Marc Dufraisse s'était séparé de ses amis et, non sans déchirement, de sa femme et de ses enfants.

A part l'ennui d'être séparé de vous tous, écrivait-il le 11 novembre 1855, à son vieux camarade Noël Parfait, exilé comme lui, « et le désespoir où me jette l'éloignement » de mes chers petits, je m'estime heureux. »

C'était en effet, toujours l'exil certes, mais la fin des jours sombres et de l'inquiétude du lendemain.

Et c'est dans cette même lettre que, précisément au nom des droits de l'enfant, il ne se sentait pas le courage de déconseiller à son ami, qui lui demandait son avis, d'accep-

ter d'écrire dans un journal bonapartiste de Bruxelles où il lui semblait qu'il serait bien payé.

« L'enfant, cette chose sacrée, l'enfant à élever, l'enfant » qui ne demande pas à venir au monde, l'enfant qui ne » doit pas être responsable et victime, l'enfant a bien des » droits. Je n'ai pas le courage de te dire : Fais; mais je » puis t'assurer que si tu prenais cette résolution, tu ne » perdrais rien de mon estime Il est commode de blâmer » quand on est riche ou que le hasard vous place dans une » situation lucrative ou que l'on vit avec les subsides d'un » parti; mais je ne comprends pas que ceux d'entre nous » qui se trouvent dans une de ces trois situations aient » assez d'intolérance pour blâmer celui qui cherche dans » le travail la subsistance, l'éducation, la vie de ses » enfants. »

Marc Dufraisse fit sa leçon d'ouverture le 31 octobre 1855 avec un plein succès.

Indépendamment de cinq cours par semaine sur trois matières différentes et sur les lois allemandes auxquels il était tenu, Marc Dufraisse trouvait le temps de faire des conférences publiques ou plutôt de tenir des « propos » selon l'expression locale, avec un succès remarqué.

Le premier de ces propos, devant un auditoire évalué à plus de mille personnes, eut lieu dans l'ancien palais de la Diète fédérale et avait pour sujet Camille Desmoulins.

Une autre fois il parla sur Agrippa d'Aubigné.

Sa famille l'avait rejoint lorsque, en 1858, le ménage Edgar Quinet décida de quitter à son tour la Belgique pour la Suisse. Ils vinrent passer une partie de l'été à Linthal, ou après être demeurés soixante-quinze jours, ils décidèrent une visite aux Dufraisse qui habitaient Rosengarten, un des faubourgs de Zurich.

Cette visite fut une grande source de joie pour les deux amis, tellement que les Quinet décidèrent de s'installer à proximité des Dufraisse à Eggbuhl dans la montagne non loin du lac et ils s'y seraient probablement fixés si Edgar n'avait tenu à ne demeurer qu'en pays de langue française. Et c'est à Veytaux qu'il vint s'établir, où il demeura dix ans.

En 1859, et le 16 août, Napoléon III dont l'armée revenue victorieuse de la campagne d'Italie avait défilé l'avant-veille, dans Paris, avec les canons et les drapeaux pris aux Autrichiens, signa le décret par lequel amnistie pleine et entière était accordée à tous les individus, condamnés pour crimes ou délits politiques, qui avaient fait l'objet d'une mesure de sûreté générale.

Marc Dufraisse était de ces individus, Edgar Quinet aussi. Il est vrai qu'en étaient encore Victor Hugo, Louis Blanc, Proudhon, Félix Pyat.

C'est d'ailleurs sous le même terme d'individus que les victimes du coup d'Etat avaient été exilées, ce qui avait fait dire à Schoelcher cette fière parole : « Ces gens-là ne » savent même pas exiler poliment ».

L'acte de clémence de Napoléon III souleva une belle indignation dans le camps des exilés. Si l'Empire amnistiait les individus de 1851, il existait quelques-uns de ces individus qui n'amnistiaient pas l'Empire. La phrase fut prononcée : « Nous ne vous amnistions pas ».

Cependant, beaucoup jugèrent à propos de profiter de l'amnistie.

Marc Dufraisse ne fut pas de ceux-là. Et il y eut quelque mérite, moins d'un an plus tard, lors de la mort de son père survenue le 27 juillet 1860 dans la commune de Saint-Privat « Ils m'ont tué mon père dix ans avant sa mort » s'écriait-il. . C'est la dernière chose que je leur pardon» nerai ».

D'urgentes affaires l'auraient appelé à Ribérac. Ses plus pressants intérêts en dépendaient : « Je n'irai pas, s'écriait» il en sanglotant, dussè-je perdre tout l'héritage. Il ne » sera pas dit que j'ai renoncé au bonheur de le revoir par » respect pour mon titre de proscrit... et maintenant que » mon père n'est plus, je passerais sur ces considérations » à seule fin de recueillir sa dépouille ? Cette pensée me » fait horreur ! Et à présent je ne souhaite plus la fin de » mon exil. Qu'ai-je à faire en France ? Les miens sont » morts ».

Marc Dufraisse, accablé, ne vécut plus désormais que pour ses enfants et la rédaction de son livre : *Histoire du droit de guerre et de paix de 1789 à 1815*, qui parut à Paris en 1867 chez Armand Le Chevalier.

Mais sa levée d'écrou était proche.

Le désastre de Sedan marqua l'heure de son retour en France où de nouvelles tâches allaient lui échoir.

Emile DUSOLIER.

VARIA

RECHERCHES SUR LES CLUZEAUX DU PERIGORD (Travaux 1943-1950).

Au cours des explorations spéléologiques que nous menons systématiquement en Périgord, depuis plusieurs années déjà, nous avons souvent l'occasion de pénétrer et de visiter quelques-unes de ces cavités aménagées en souterrains-refuges au cours de certaines périodes historiques que l'on appelle régionalement des « cluzeaux ». Si ces cluzeaux ne nous intéressent pas spécialement du point de vue hydrogéologique, objet principal de nos études, nous nous sommes quand même attaché à leur investigation, et nous nous proposons d'en faire, dans le cadre de notre département, un inventaire méthodique et aussi complet que possible. Nous présentons aujourd'hui la liste et les caractéristiques essentielles de ceux que nous avons explorés au cours de nos travaux 1943-1950 en Périgord.

Région de BRANTOME

Cluzeaux de l'Etang. — Au lieu-dit l'Etang; commune de *Saint-Julien-de-Bourdeilles*. Deux cluzeaux de peu d'importance, l'un à flanc de coteau, l'autre au fond du vallon, et en partie inondé.

Grotte de la Chambre-Brune. — En aval du moulin de Grenier, en rive droite de la Dronne; commune de *Brantôme*. Cette grotte bien connue, située à l'extrémité d'une croupe calcaire dominant la rivière, a été remarquablement retaillée et aménagée à des fins d'habitat : escaliers creusés

à même la roche, puits et couloirs en roche vive également, lucarnes artificielles dans la falaise, etc., etc. Le développement total de la cavité est d'environ 45 mètres. C'est un exemple typique de transformation en cluzeau d'une caverne naturelle.

Cluzeaux de Biaras. — Au lieu-dit Biaras, non loin de la route de Périgueux; commune de *Brantôme*. Deux cluzeaux sans grande importance.

Région de PERIGUEUX

Trou d'Andrivaux. — A flanc de thalweg, au hameau d'Andrivaux; commune de *Chancelade*. Un effondrement dans une terre a permis d'accéder à une petite salle basse, lobée, d'une dizaine de mètres de longueur, entièrement creusée au pic dans le calcaire crayeux.

Grotte de Campniac. — En rive gauche de l'Isle, au pied du coteau d'Ecornebœuf, au lieudit Campniac ; commune de *Coulounieix*. Cavité trop connue pour être décrite ici. Bel exemple aussi de transformation d'une grotte préexistante en cluzeau. Développement total : 35 m.

Cluzeaux des Embois. — A proximité même de la ferme des Embois, tout au sommet du coteau; commune de *Coursac*. Accès à la galerie unique par un effondrement de voûte. Longueur du couloir, étroit et tortueux, terminé par un éboulement terreux : 42 mètres.

Grotte de Chante-Bouc. — Au lieu-dit Chante-Bouc ; commune de *Chalagnac*. Deux entrées descendantes, l'une donnant dans un boyau colmaté, l'autre dans un couloir en pente raide plusieurs fois coudé à angle droit, terminé par des salles rectangulaires remarquablement retaillées. Développement total : 35 mètres.

Région de MONTIGNAC-SUR-VEZERE

Grotte de Gaulezat-le-Petit. — Au lieu-dit Gaulezat-le-Petit; commune de *Montignac*. Cavité naturelle retaillée.

Grotte de la Perbelie. — Au lieudit la Perbelie, non loin de Gaulezat; commune de *Montignac*. Caverne également retaillée.

Région du MOUSTIER

Grotte de Sergeac. — En rive gauche de la Vézère, en aval de Castermerle, aussitôt après le vallon des Roches; commune de *Sergeac*. Cette grande caverne de falaise, constituée d'une vaste salle de 45 mètres sur 30, largement ouverte sur la vallée, très sèche et bien exposée, a été parfaitement aménagée en habitat sans doute moyennageux. Un escalier taillé à même le rocher y permet d'accéder depuis le sentier de rive, établi ici à mi-flanc de coteau.

Grottes de Saint-Léon. — En rive gauche de la Vézère, entre le vallon délimitant Sergeac et Saint-Léon et le bourg même de Saint-Léon; commune de *Saint-Léon-sur-Vézère*. Il existe-là un certain nombre de cavités plus ou moins naturelles, dont quatre au moins ont été aménagées en cluzeaux. La première est de beaucoup la plus intéressante : située dans un promontoire rocheux, au recoupement de la vallée de la Vézère et du thalweg précédemment cité, on atteint, par le haut du coteau, un ensemble de salles retaillées, largement ouvertes sur la Vézère, que l'on domine directement d'une vingtaine de mètres à pic. Longueur totale : 35 mètres. Les autres cavernes de Saint-Léon sont aussi fort curieuses, en particulier à cause des innombrables petites niches, creusées dans leurs murailles, que l'on y rencontre.

Grottes de Fongal. — Toujours en rive gauche de la Vézère, cette fois-ci entre Saint-Léon et Peyzac, au lieudit Fongal; commune de *Peyzac-le-Moustier*. Parallèlement aux gisements préhistoriques de Fongal existent quelques petites cavités présentant des traces d'aménagement sommaire.

Roque Saint-Christophe. — Egalement en rive gauche de la Vézère, entre Peyzac et le Moustier; commune de *Peyzac-le-Moustier*. Ce magnifique ensemble, trop connu pour être redécrit ici, est établi à mi-falaise dans une longue coulière d'érosion. Plusieurs trous de guetteurs existent aux alentours.

Région des EYZIES

Cluzeau du Roc de Miremont. — En pleine falaise, au confluent des thalwegs des deux ruisseaux de Manaurie,

face au viaduc de la Loulie; commune de *Mauzens-Miremont*. Cavité en forme de four; cavités annexes au voisinage immédiat.

Grottes des Missalgues. — En rive droite de la Vézère, entre Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, juste en amont du Grand-Roc; commune de *Manaurie*. Grottes classiques et bien connues, utilisées à plusieurs époques comme habitat, avec encore traces nombreuses d'aménagement. Longueur : 70 et 20 mètres.

Grottes du Roc de Tayac. — Dans la longue falaise du Roc de Tayac, surtout vers le Nord; commune des *Eyzies-de-Tayac*. Plusieurs cavités, certaines avec belles traces d'aménagement ancien, en particulier en trous de guetteurs.

Grottes de Guilhem. — En rive gauche de la Vézère, en aval des Eyzies, après le confluent Vézère-Beune, dans les grands rochers du Cingle; commune des *Eyzies-de-Tayac*. Quelques cavernes retaillées, l'une assez importante (30 mètres), à proximité de l'ancienne « Eglise de Guilhem ».

COMPLEMENT

Le Trou de la Miette (commune de *Nailhac*) s'ouvre à l'orée d'un bois, non loin d'une route conduisant de Hautefort à Nailhac. C'est un effondrement sur le cours fossile d'une ancienne circulation souterraine, que l'ont peut suivre actuellement en galeries sèches sur une longueur totale de 460 mètres.

La galerie principale, assez spacieuse, a son sol formé d'une importante couche d'argile très compacte et surtout très sèche. Dans cette argile sont creusés une quarantaine de trous en forme d'urnes, probablement des silos. L'étude de ces silos reste à faire — et nous ne manquerons pas de nous y employer — mais il nous a paru intéressant de signaler d'ores et déjà cette curiosité archéologique à nos collègues.

B. PIERRET.

LES TOMBEAUX DES CHALUP
Au porche de l'Eglise Saint-Front
1606

Ce jourdhuy vingt cinquiesme d'apvril mil six centz six en la ville de Perigueulx nous Bernard et Jacques de Chalup frères conseillers et avocat du Roy au siège presidial de lad. ville y habitantz avons entre nous et de notre propre mouvement accordé et arresté amiablement et fraternellement pour nous et les notres faisantz sçavoir que les deux grandes pierres appellées tombes qu'ont esté conduictes dans les cloistres de l'esglize Sainct Front de lad. present ville et sur les deux tombeaux que nous avons par indivis provenans de la succession universelle de notre feu sieur et père seront payées tailiées et posées sur nosd. deux tombeaux et sur et dans icelles deux grandes pierres appellées tombes nos armes ou armoiries seront sugravées un benistier de pierre mis et affiché à la murailhe du costé de nosd. deux tombeaux la saincture listre et nos armes y painctes de l'estendue de nosd. deux tombeaux le tout à fraictz conmungtz et par moytié étant faictz pour la tailhe desd. pierres pour les faire tire charroix conduicte qu'à faire lesd. deux tombeaux nous demeurantz et aux notres conmungtz par indivis et à jamais inalienables sans qu'ilz puissent estre divisés entre nous hors de notre familhe celle des notres et de nous decendantz pour nous en servir à l'advenir les notres de nous ou des notres decendantz et quand le cas y eschera et nous faire inhumer dans telz desd. tombeaux dont l'ung de nous ara faict choix et aption pandant notre vie ou à faulte d'en avoir faict dans le grand vaze et tombeau voullons neault moingtz et consentons que le corps de la damoyselle notre mère suyvant son intencion quand Dieu ara appellé son ame de ce monde soit ensevelly dans led. grand vaze et tombeau auquel reppoze le os de notre feu sieur père. En foy de ce nous avons dressé la present promesse et convencion icelle signée et faict signer à Mes Guyon Rocchaud praticien et Jehan Petit procureur d'office de Richemont nos deux clercs pour servir de

memoire perpetuelle et en avons faict deux originaux escript de la main dud. Rocchaud que nous avons commis et choysy à cest effect et chascung de nous retiré ung original. Et prions Dieu qu'il aggrée nos bonnes intencions, repoze les morts en son sainct Paradis et nous face misericorde.

CHALUP pour avoir convenu et accordé avec mon frère ce que dessus.

DE CHALUP pour avoir accordé et accepté en la forme qu'il est.

ROCCHAUD present.

PETIT present.

(*Communiqué par le* Cte DE CHALUP).

Suivant un procès-verbal du 13 août 1663, publ. par Ch. Durand, au tome XXII (1895), du *Bulletin de la Société*, p. 304-305, ces tombeaux étaient placés proche la chapelle des Cinq-Plaies, dans le porche. Les armoiries peintes au-dessus sont décrites dans cet acte.

Le Directeur, G. LAVERGNE.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Roumejoux, 100 fr.

Sigillographie du Périgord, par M. Ph. de Bosredon, 1 vol., (le complément est épuisé), 800 fr.

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par M. Espérandieu 1 vol., 200 fr.

Bibliographie générale du Périgord, par MM. A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet, tomes 3 et 4 (les autres sont épuisés), 600 fr.

Exploration campanaire du Périgord, par MM. Brugière et Berthelé, 500 fr.

Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par M. R. Villepelet, 1 vol., 350 fr.

Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 300 fr.

Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 200 fr.

Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, par P. Barrière, 1 vol. ill., 400 fr.

La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, par J. Durieux, 1 broch., 50 fr.

Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux, 1 vol., 100 fr.

Escaliers de logis périgourdins, par M. Dannery, 1 vol., 250 fr.

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe *siècle*, par M. Fournier de Laurière, 1 vol., 200 fr.

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins, par le Dr Lafon, 1 vol., 800 fr.

Topographie agricole de la Dordogne, an IX d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet, 1 vol., 200 fr.

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol., 400 fr.

Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 broch., 30 fr.

La petite ville de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution, par le professeur L. Testut, 2 vol., 1.000 fr.

La bastide de Beaumont, du même, 2 vol., 1.500 fr.

La vie communale à Beaumont, du même, 1 vol., 200 fr.

Les Amis de la Constitution, du même, 100 fr.

Le Périgord préhistorique, Essai de géographie humaine, par D. Peyrony, 1 vol., 300 fr.

Histoire de la Poste aux lettres en Périgord, I (de l'origine à 1792), par le Dr Ch. Lafon, 1 vol., 300 fr.

IIIe Centenaire de la naissance de Fénelon, par divers membres de la Société (1951), 1 vol., 300 fr.

Le prix des exemplaires du *Bulletin* actuellement disponibles est, pour les années antérieures à 1944, le fasc., 30 fr.

Pour les années 1944 et suivantes, le fasc., 60 fr.

(Ces prix sont majorés de 75 % pour les personnes ou collectivités qui n'appartiennent pas à la Société.)

Frais d'envoi à la charge du destinataire.

LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD paraît tous les trois mois et forme un volume à la fin de l'année.

Les Sociétés savantes auxquelles le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD est adressé sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leurs publications en échange.

Le Bulletin est envoyé gratuitement à MM. les membres de la Société.

Il ne contient que des documents inédits.

Adresse du Président : M. le Dr Ch. Lafon, 55, rue Louis-Mie, Périgueux.

» Trésorier : M. H. Corneille, 6, avenue Cavaignac, Périgueux.

» Secrétaire-général : M. Géraud Lavergne, 18, rue du Plantier, Périgueux.

TIRAGES A PART.

La Société autorise le tirage à part des articles, mémoires et documents insérés dans le *Bulletin*, sous la condition expresse qu'au verso du titre figurera cette mention : « Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. »

MM. les membres de la Société qui désireront profiter de cette faculté devront prévenir le Secrétaire Général au moment de la remise de leur manuscrit, ou, au plus tard, en rendant les épreuves du *bon à tirer*.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à
l'Imprimerie Périgourdine.